

n°2

CULTURE & PROXIMITÉ

la lettre

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX - AUTOMNE 1996



Scènes
de
musiques
actuelles
& cafés-musiques

DÉBAT

Utilité sociale
des associations
culturelles ?

DOSSIER

Livres en campagne

RÉGION

Arrimages
en pays bretons



LE CHEVAL ROUGE

Dans les manèges du mensonge
Le cheval rouge de ton sourire
Tourne
Et je suis là debout planté
Je persiste fouet de la réalité
Je n'ai rien à dire
Le cheval est aussi vrai
Il y a quatre vérités

JACQUES PRÉVER

J'ai commencé par
impossibles, puis les
le possible à son t
impossible.

Mon pouvoir s'est e

« Pluie de poèmes sur le Blosne »

Edito

Au fil de nos conversations avec nos correspondants et nos lecteurs, le sentiment que des préoccupations essentielles sont partagées par de nombreux acteurs culturels disséminés sur l'ensemble du territoire et intervenant sur des secteurs d'activités divers se confirme. Ces préoccupations peuvent être évoquées en quelques mots : comment, par l'action culturelle et l'intervention artistique, s'opposer à la crise des valeurs en révélant du sens et en réinjectant dans le tissu social des espoirs affirmés et forts ?

"Culture & Proximité" veut accompagner ce "mouvement", qui s'efforce de rapprocher les hommes en provoquant l'exercice de l'intelligence de chacun, en rendant toujours plus intelligibles aux uns les personnalités et sensibilités des autres.

Accompagner un tel mouvement ne peut se faire qu'en respectant les identités, les différences, les paroles qui se rejoignent ou se confrontent. C'est faire entendre les voix mêlées de ceux qui évoluent sous les lumières des projecteurs comme de ceux qui œuvrent dans l'ombre. C'est se placer à la croisée des regards et rendre mieux visibles, mieux lisibles, les convergences d'inspiration et de volonté.

Pour accompagner ce mouvement, "Culture & Proximité" s'offre comme un service de mise en lien des initiatives :

- en présentant, au travers d'éclairages régionaux, des expériences originales qui révèlent des particularités locales mais renvoient également à des problématiques bien plus larges, pour donner envie à des acteurs d'autres régions de prendre contact avec eux, ou leur proposer des collaborations.
- en traitant, au sein d'un dossier thématique, de l'impact des actions culturelles sur l'épanouissement de la personne et le développement local, pour encourager de nouveaux porteurs de projets à s'engager dans des voies en partie défrichées.
- en consacrant des articles à des débats d'actualité sur des questions d'ordre technique, mais qui engagent l'avenir du secteur culturel sur les plans de l'économie et de l'emploi, au sujet desquelles nous convions avec insistance nos lecteurs à formuler des avis dont nous nous ferons l'écho.

D'autres rubriques, destinées à encourager l'expression de tous et faciliter une communication transversale entre initiatives au sein des réseaux d'acteurs, viendront compléter au fil des saisons ce service de mise en lien que nous voulons mettre à votre disposition.

Bruno Colin, Réjane Sourisseau, Luc de Larminat

REGION : BRETAGNE

ARRIMAGES EN PAYS BRETONS	5	
Drac Bretagne	6	Accompagner la nouvelle création
J. L'Haridon	7	La "petite histoire" des cafés-cabarets
Centre de Création Musicale	9	Former musiciens et mélomanes
MJC Le Point du Jour	10	Stages en rock'n'MJC
Pénich'Tro	11	Scène sur berges
Ar Vevenn	12	Champs de sculptures
Ecomusée du Pays de Monfort	14	La recherche d'un développement cohérent
Caplan & Co	15	Un café-livres pour un "concentré d'humanité"
Maison Pour Tous de Kerfeunteun	18	Les enfants d'abord !
Le Fourneau de Brest	20	Fabrique des arts de la rue
Triangle	22	Œuvres contemporaines et voix des habitants

DOSSIER : LIVRE EN CAMPAGNE

LIVRES EN CAMPAGNE 27**Relais-livres**

L'exemple de la Médiathèque d'Auberive		
Le conseiller DRAC	28	Livres en Champagne
La bibliothécaire	29	Un équipement vivant
L' élu	30	La clé de l'intercommunalité
Appel à projets de la Direction du Livre	31	

Fêtes des livres

Le " Banquet du Livre "		
La coordinatrice	32	Renouer le contact avec la terre natale
Le rédacteur en chef de Corbières Matin	33	Partages et confrontations
Fête des livres à Merlieux	34	

Villages du livre

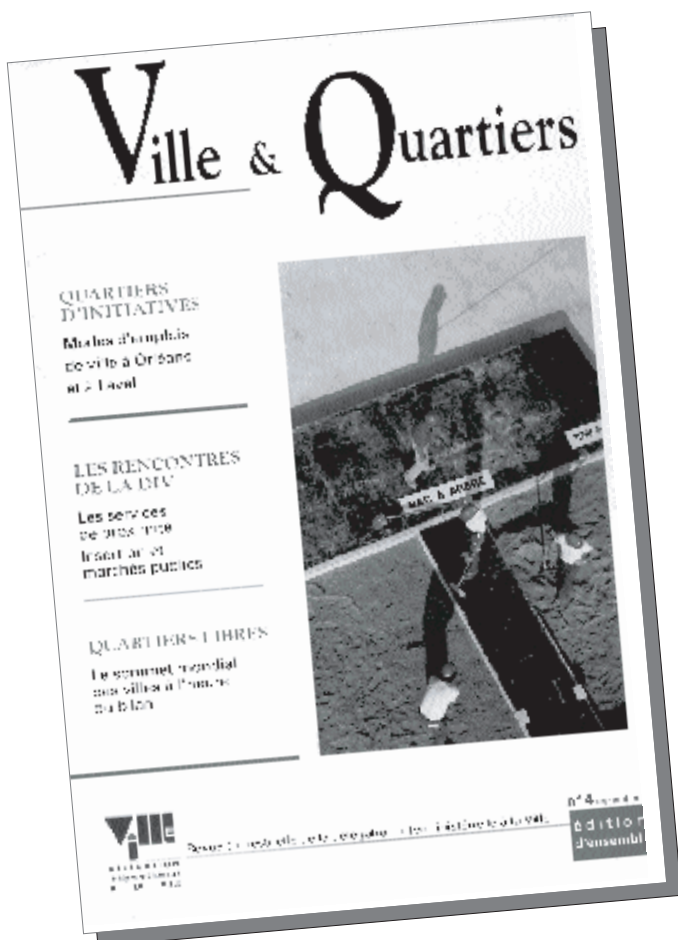
Un concept...	35
Un mouvement...	36

"SCENES DE MUSIQUES ACTUELLES" & CAFES-MUSIQUES

Introduction	41	
"SMAC"	42	Rencontres nationales - Politique de soutien
Vie des réseaux	44	Publications - Nouveautés
Une expérience	46	Rencontres de musiciens, par Guigou Chenevier

DEBAT SUR L'UTILITE SOCIALE DES ASSOCIATIONS

UTILITE SOCIALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES	49	
Travaux du CNVA et réponses du gouvernement	50	Un débat sur le développement des associations...
Proposition de loi n° 2779	51	...qui se transforme en débat sur l'utilité sociale
Entretien avec T. Lucas, CNVA	53	Un avis positif sur la reconnaissance d'utilité sociale
Avis critique	54	Ne risque-t-on pas d'oublier les initiatives associatives émergentes ?
Partagez vos expériences !	57	"Dans ma ville... ma rue", par P. Schlienger
Petites annonces	58	



Revue trimestrielle, "Villes & Quartiers" complète la "Lettre mensuelle de la DIV" et "Les Cahiers" de la DIV pour assurer une meilleure information sur les initiatives de gouvernement comme sur celles des élus et de leurs partenaires de terrain, sur les démarches les plus prometteuses, sur les études les plus intéressantes, sur les débats les plus stimulants.

Parmi les rubriques : "Quartiers d'initiatives" relate des actions nationales ou locales exemplaires, "Ville à l'étude" fait le point sur les recherches, "Cité Culture" se fait l'écho des manifestations culturelles, "Quartiers Libres" ouvre ses colonnes aux acteurs de la ville...

CONTACT :

Editions d'ensembles
 Délégation Interministérielle à la Ville
 194, av. Président Wilson
 93217 La Plaine Saint-Denis
 Tél : 01 49 17 46 46

UN ABONNEMENT 200 F pour trois périodiques :

- La Lettre de la DIV, lettre mensuelle.
- Ville & Quartiers, revue trimestrielle.
- Les Cahiers, supplément trimestriel.

Service communication de la DIV. Informations : tél. 01 49 17 46 18
 Abonnements : tél. 01 49 17 46 25 - fax 01 49 17 47 01

éditions d'ensembles

Arrimages en pays bretons

Enquête coordonnée par : Luc de Larminat



Photo Le Doaré

Héritière d'une forte culture chrétienne et humaniste, la Bretagne maintient et conjugue avec bonheur la vivacité de ses racines, une culture conviviale et festive sans frime et l'ouverture sur l'autre, les autres.

Nos rencontres prouvent qu'elle n'est pas tentée, comme certains le laissent parfois supposer, par le repli identitaire. Les initiatives culturelles sont foisonnantes, engagées, volontaires. Impossible d'en dresser un tableau exhaustif, mais nous espérons que vous sentirez un peu, au travers de ces témoignages, la grande énergie, la liberté de pensée et l'indépendance d'acteurs culturels locaux comparables à la force minérale, à la vitalité des marées et du monde végétal.

Cafés-cabarets et lieux de pratique musicale, scène itinérante sur les canaux fluviaux, sculpture régionale et théâtre de verdure, café-librairie devenu phare des lettres, les enfants au cœur d'un projet culturel en direction des familles, fabrique des arts de la rue, pluie de poèmes sur un quartier populaire... en chacune de ces expériences se cherche et s'exerce le pouvoir de tisser des liens féconds entre les hommes.

Les arrimages entre les réalités des uns et des autres sont par nature instables et éphémères. A chaque escale, les vérifiez et les renforcez.



D R A C

Accompagner la nouvelle création

Pour Dominique Chavigny, directeur adjoint chargé du développement culturel à la direction régionale des Affaires culturelles de la région Bretagne, le rôle des équipements culturels de proximité est de soutenir les pratiques amateurs et les nouveaux créateurs. Avec, en territoires ruraux, la nécessité de l'emploi intercommunal.

« Notre mission de développement culturel passe en particulier par "l'élargissement des publics". La démocratisation se borne à permettre l'accès à un patrimoine culturel repéré et reconnu. Le public des institutions culturelles est composé des "héritiers" de la culture. On ne peut donc s'adresser à un nouveau public sans engager au préalable un travail d'éducation et de sensibilisation, ce qui est l'une des missions des équipements culturels de proximité. »

Aux avant-postes de la démocratisation de la culture

« J'ai toujours défendu l'idée que l'on pouvait avoir besoin d'équipements spécifiques pour certaines disciplines artistiques, comme les musiques actuelles. Hormis ceci, les équipements culturels de proximité existent : il y a 1 300 Maisons des Jeunes et de la Culture en France, plusieurs centaines de Foyers ruraux, de Maisons pour Tous, de Maisons de quartiers. Il faut les aider à s'équiper et se professionnaliser.

Les MJC ont connu leur âge d'or, en termes d'équipements et de réseau de diffusion, car elles convoquaient en définitive les héritiers de la culture et jouaient parfois le rôle de petites scènes nationales avant que celles-ci ne soient créées. Leur public est maintenant dans ces nouveaux établissements. Si bien que les MJC ont une mutation à opérer, en se situant aux avant-postes de la chaîne de la démocratisation culturelle. »

Place aux pratiques amateurs

« Les équipements culturels de proximité accueillent les pratiques amateurs, ce qui est une de leurs missions essentielles.

Nous avons trop tendance à penser que les pratiques amateurs relèvent du socioculturel et du loisir, ce qui est faux. C'est uniquement parce que l'on n'a pas su leur insuffler des exigences.

Par exemple, pour les studios de répétition en musiques actuelles, je suis surpris et très content de voir comment se construisent l'offre et la demande sur le plan des formations. Les groupes de musique sont composés d'amateurs éclairés, qui savent intervenir sur les contenus.

De plus, il faut donner à des nouveaux créateurs les moyens d'exister. Les institutions culturelles ont du mal à assurer cette mission, qui doit par conséquent être prise en charge par les équipements de proximité. »

En milieu rural, des emplois culturels intercommunaux

« En milieu rural, les mentalités ont évolué, les gens ont changé, la demande culturelle est de plus en plus exigeante. Les habitants souhaitent des services culturels de qualité. Le problème est qu'une petite commune ne peut s'offrir seule un lieu de pratique instrumentale, de diffusion, un service de lecture publique...

Pour mettre en place des agents de développement culturel, créer des postes de bibliothécaires, ou d'animateurs intervenant sur plusieurs communes, la seule solution, c'est l'intercommunalité. » ■

CONTACT

DRAC Bretagne
6, rue du Chapitre
35000 Rennes
Tél. : 02 99 29 67 67



MUSIQUES

En Bretagne, le secteur des musiques actuelles surprend par sa vitalité : histoire riche en rebondissements des cafés-cabarets, dynamisme des associations œuvrant sur ce secteur, actions centrées autour du développement des pratiques amateurs et du soutien aux carrières d'artistes, jusqu'à des expériences innovantes de mobilité où le concert vivant se transporte en plein air, sur les berges des fleuves sillonnant la région.

JEAN-YVES MOAL NOUS A QUITTÉS

C'est avec beaucoup d'émotion et la sensation d'un grand vide que nombre d'amis bretons, acteurs culturels et musiciens ont appris le décès de Jean-Yves Moal. Il fut le fondateur du CCM en 1989, avec Jacques Guérin, et son vice-président jusqu'à aujourd'hui. Il ne comptait pas son temps et son énergie pour le mettre au service des musiques actuelles, de leur reconnaissance, de leur professionnalisation et du développement des pratiques amateurs. Disponible et fidèle, c'est avec sensibilité que Jean-Yves soutenait la création, l'encourageait, participait activement à de nombreuses manifestations musicales, ce qui faisait de lui une personne appréciée des artistes et des amateurs de musique.

Kenavo Jean-Yves!

La "petite histoire" des cafés-cabarets

Jakez L'Haridon, gérant du Run ar Puñs depuis 18 ans, a suivi pas à pas l'histoire des petits lieux musicaux de Bretagne. Regroupements et négociations avec les institutions, professionnalisation progressive... traduisent un mouvement foisonnant révélateur de valeurs partagées par de nombreux entrepreneurs culturels que l'on pourrait nommer une "culture de la convivialité".

Une identité régionale musicale ?

« En 1981, on ne peut pas parler de tradition de cafés-cabarets en Bretagne. Par contre, on peut dire qu'une forte tradition festive existe sur cette région. Fin des années 60, début des années 70, on assiste à un renouveau de la musique celtique avec Alan Stivel, Glenmor, Tri Yann, etc.

Le retour populaire de cette musique au travers des Festou noz signifie aussi, à mon sens, que les Bretons dans leur majorité décident de relever la tête après les années d'après-guerre où ils furent soupçonnés des pires choses. Musicalement, ce sursaut d'une identité régionale s'exprimait par le Kan ha diskan (chant et déchant, les chanteurs se répondant).

Ce phénomène a duré une dizaine d'années. Puis, une partie de la jeunesse s'est plutôt retrouvée autour d'autres musiques, notamment irlandaises. De nombreux musiciens d'Irlande sont venus en Bretagne jouer dans les bistrotts. La tradition des cafés-cabarets est née de ce phénomène-là, au début des années 80. Ils programmaient aussi bien de la musique traditionnelle que du folk-rock, de la musique progressive, mais encore peu de rock ou de pop. Petit à petit, des lieux ont éclos partout. »

Reverser toute la billetterie aux artistes !

« Sur une suggestion du GRISS qui souhaitait s'adresser à un interlocuteur unique, les cafés-cabarets ont décidé de se regrouper pour mieux expliquer aux "institutionnels" leur fonctionnement et leurs objectifs. En mai 1981, nous avons créé l'association "Hanter Noz" ("minuit"). Nous étions 100 lieux, réunis sur un mot d'ordre simple : reverser la totalité des recettes des entrées aux artistes. Par ce geste, nous voulions affirmer que nous écartions toute possibilité de bénéfices sur la prestation artistique. A l'époque, on ne parlait pas de "production". Nous refusions en quelque sorte notre rôle d'employeur.

Nous avons évalué qu'à nous tous, nous totalisions chaque année 4 MF en recettes de billetterie. Le ministère de la Culture avait proposé de nous verser une subvention de 2 MF afin de payer les charges sociales des musiciens. Nous avons refusé ! En grande partie parce qu'à l'époque nous n'étions pas dans cette logique de professionnalisation et que nous n'étions pas certains que cette politique de soutien se poursuivrait dans le temps.

Le paysage se modifiait très vite, des lieux ouvraient aussi vite qu'ils fermaient. Les créateurs d'établissements n'étaient pas des professionnels et





avaient du mal à le devenir. Il était très difficile de coordonner ce mouvement et d'avoir une action cohérente.

Le point d'orgue d'Hanter Noz fut, en 1985, l'organisation des premières Assises nationales des cafés-cabarets à Quimper. 300 lieux furent invités, la majorité venant de Bretagne et de Poitou-Charentes, où une fédération s'était créée, qui était la préfiguration d'Orques-idées. De ces Assises, point de départ de la professionnalisation de beaucoup d'entre nous, est né le SYNAPSS. Ce fut une étape importante pour la reconnaissance du secteur. »

La coordination des clubs : fédérer, impulser...

« Après Hanter Noz, et à l'initiative de l'ATM (Association des Transmusicales), nous avons créé la "Coordination des clubs bretons", – avec le Centre de Création Musicale (CCM), les Hespérides, l'UBU, le Manège Enchanté, Ker Opus, le Run ar Puñs, le Bacardi et le Coatelan –. Cette coordination a lancé le journal Zik-Zik et monté ARO, les "Assises du Rock à l'Ouest", dont l'objectif était de sensibiliser les élus, et de réunir l'ensemble des professionnels gravitant autour des musiques actuelles.

Pour tracer un bilan de cette expérience, je dirais que le secteur s'est professionnalisé, que les salles sont mieux équipées. Des réseaux régionaux se sont constitués et les choses avancent... bien qu'encore trop lentement.

Néanmoins, un cadre législatif convenant à notre activité n'a toujours pas été trouvé, et un projet politique fort concernant ce secteur n'a toujours pas été clairement énoncé par les pouvoirs publics. »

Une "culture de la convivialité" ?

« En caricaturant, nous pouvons dire que la dimension la plus importante n'est pas le projet artistique, même si tout est lié, mais le lieu en lui-même.

Un spectacle, c'est un événement, mais il faut continuer ensuite à faire vivre le lieu, car c'est bien lui et lui seul qui permet aux gens de se rencontrer et de tisser des liens. Pour cette raison, le bar est aussi important que la salle de spectacle. Nous devons parler de "lieux de vie".

Au fond, avec la coordination des clubs en Bretagne, mais également avec des lieux qui développent des projets artistiques basés sur d'autres disciplines, nous partageons la même conception de la convivialité, la même passion pour le spectacle qui fait vivre nos murs et la même histoire.

Nous avons en commun une culture, des valeurs, qui, entre autres, reposent sur le respect de l'homme. » ■



Selon Jakez L'Haridon, l'Ubu et les Transmusicales ont depuis longtemps un rôle de "moteur" pour le secteur musical en Bretagne

Ouvert en 1987, l'Ubu a depuis programmé plus de 370 concerts et 700 groupes, "des racines du Blues à la fusion la plus contemporaine, de l'artiste internationalement reconnu à la première partie formée pour l'occasion...".

Le projet de l'Ubu, pour les trois années à venir, est de "faire vivre le lieu complètement, le replacer au centre d'une dynamique culturelle... plus intense... plus large... plus ouverte... plus attentive".

Au programme : développement des co-productions avec des associations locales et régionales, ouverture aux arts plastiques, édition d'une lettre d'infos, cyber-café, travail sur les banlieues rennaises dans le cadre des Transmusicales grâce à l'opération "Quartiers en Trans", consistant à associer et former des jeunes et animateurs de quartier de free-style, scratching, sampling et danse, etc. Avec une intention issue de l'expérience des années précédentes : "considérer chaque quartier comme une entité culturelle autonome et développer une programmation artistique particulière en correspondance avec cette identité".

CONTACTS STRUCTURES CITEES

Run ar Puñs
Route de Pleyben
29150 Châteaulin
Tél : 02 98 86 27 95

UBU / ATM
10. 12, Rue Jean-Guy
35000 Rennes
Tél : 02 99 31 12 10

Les Hespérides
Bourg - Sreat Veur
29890 Plouneour - Trez
Tél : 02 98 83 47 00

Le Bacardi
ZAC Kerguignou
22160 Callac
Tél : 02 96 45 57 77

Synapss (Syndicat national des petites structures du spectacle)
4, rue d'Orsel
75018 PARIS
Tél : 01 42 23 58 91

Orques Idées
24, rue de la Solidarité
82200 Moissac
Tél : 05 63 04 92 97



Centre de Création Musicale de Brest



Former musiciens et mélomanes

Depuis 1989, le Centre de Création Musicale (CCM) à Brest propose, à partir de ses studios de répétition, le triptyque formation-diffusion-information. Christian Roux, Christophe Dagorne et Karine Lozach insistent sur l'importance de bâtir une offre de qualité.

Des demandes d'information et de formation exigeantes

« La création du CCM s'est toujours basée sur une demande forte et exigeante des musiciens : des locaux de répétition adaptés, techniquement très bien équipés – matériel son sophistiqué, insonorisation et acoustique de qualité –, un personnel d'accueil et des formateurs qualifiés. Le régisseur est plus qu'un technicien, il doit savoir conseiller les groupes. Pour le secteur formation, Christophe a clairement défini des programmes avec une équipe pédagogique cohérente.

Notre mission s'exerce en direction des amateurs et des semi-professionnels. Former des musiciens capables d'intégrer un second cycle d'enseignement musical, former des praticiens qui alimenteront le tissu musical de la région, former des mélomanes. »

La réponse : une offre diversifiée et professionnelle

« Nos interventions se concrétisent aussi bien par des séances d'information sur l'altération des capacités auditives que peuvent causer les nuisances sonores, que par un soutien logistique et financier aux artistes en début de carrière.

Les groupes viennent puiser dans notre fichier pour rechercher d'autres musiciens. Nous prêtons du matériel, nous expliquons comment s'établit un bulletin de paie, ce que signifie être intermittent, nous éditons la lettre d'information musicale du département, le journal "Penn ar bed with Madonna"... Notre enseignement a acquis une telle crédibilité que de nombreux élèves d'écoles traditionnelles de musique viennent se spécialiser chez nous. »

Un équipement complémentaire... sur un quartier

« Notre nouvel équipement, "La Chaufferie", possède une salle de pré-production de 50 places où les groupes préparent leur futurs passages sur scène (son, lumière...). Ils peuvent inviter des journalistes juste avant la sortie d'un disque ou un départ en tournée. Elle est investie par des semi-professionnels autant que par des professionnels. Plébiscité par les institutions, l'équipement, d'excellente qualité, a été mal accueilli par certains jeunes du quartier. L'idée des élus était généreuse, mais la cité était mal préparée à son implantation. Peu à peu, à travers de multiples activités menées en collaboration avec des animateurs, des éducateurs et des groupes de jeunes, un groupe de rap notamment, nous travaillons à l'intégration de cet équipement dans la vie du quartier, afin qu'il soit accepté par la population. Cela reste difficile mais la Chaufferie s'installe petit à petit comme un outil complémentaire du CCM... au service de la musique. » ■



CONTACTS

CCM

C. Roux : directeur depuis 1993
C. Dagorne : responsable des formations
Avancée de la porte de Landerneau
29200 Brest
Tél : 02 98 44 07 97

La Chaufferie
K. Lozach : responsable
Rue Degas - B.P. 140
29200 Brest
Tél : 02 98 41 75 80

CCM : 5 studios + 2 ateliers
+ studio d'enregistrement

La Chaufferie : 3 studios + 2 ateliers
+ salle de pré-production

CCM - La Chaufferie

2 716 heures de formation
13 000 heures de stages
Budget 1995 : 2179 kF
Répartition des recettes :
Fonds propres 38%, Ville 36%, Etat 13%,



Stages en rock'n'MJC

Quartier HLM de Saint-Brieuc : la MJC "Le Point du jour" a ouvert depuis un an 3 studios de répétition "Studi'Ogham". Pour Elisabeth Joncour, responsable des studios, la MJC est déjà devenue "le pôle musical des Côtes-d'Armor pour les pratiques amateurs".

Des musiciens en demande de formation

« Notre démarche s'appuie autour de quatre grands axes : la répétition, la formation, l'information et la programmation. Les formations, élaborées avec les musiciens et montées en partenariat avec l'ADDM 22, attirent des personnes de tout le département, car la demande est forte.

Nous accueillons tous les niveaux : ceux qui cherchent à se professionnaliser, ou les amateurs qui veulent se perfectionner. Ces derniers représentent la majorité de notre public ; ils jouent la musique par plaisir, comme ils feraient du sport. Ils goûtent également au plaisir de travailler ensemble, dans de bonnes conditions.

Sur certains stages, nous avons des publics divers. Pour celui de sonorisateur par exemple : des managers de groupes, de jeunes membres d'associations organisant des concerts à la campagne, des musiciens qui veulent se perfectionner pour comprendre la technique et être en phase avec leur sonorisateur quand ils montent sur scène. »

Ouverture à tous les styles musicaux et à d'autres partenaires

« Les familles musicales s'agrandissent peu à peu. Nous n'avons plus, comme au début, une unique famille rock. Sur la technique vocale, par exemple, le champ s'élargit, de la Chanson au Rock en passant par le Rap et le Jazz.

Les groupes cohabitent très bien. Contrairement aux publics des lieux de diffusion qui ont souvent des goûts musicaux très tranchés, frôlant presque

l'ostracisme, ici des musiciens de styles très différents se mélangent et s'écoutent... »

Dynamique départementale

« Nous avons monté un réseau rock des MJC en Côtes-d'Armor. Nous nous rencontrons régulièrement, parlons de nos derniers projets, nous communiquons des informations sur l'actualité artistique, harmonisons nos programmations. Nous travaillons ponctuellement avec l'association "Wild Rose", organisatrice du festival "Arts Rock", de Saint-Brieuc.

L'ensemble de cette dynamique départementale fait que petit à petit les besoins des musiciens et des amateurs de musique sont de mieux en mieux pris en compte. » ■

PUBLIC
Lycéens, étudiants (30%)
Chômeurs et RMIstes (30%)
Salariés de CSP très diverses (30%)
Masculin (98%)
Majorité 18 / 30 ans



CONTACT

MJC Le Point du Jour
Studi'Ogham
1, Rue René-Yves Creston
22000 Saint Brieuc
Tél : 02 96 94 78 79

DOCUMENTATION SUR LES STUDIOS DE REPETITION

« **Connaissance de l'environnement sonore urbain. L'exemple des lieux de répétition.** »
Marc Touché

(CRIV - CNRS, contrat de recherche N° 90.244, 1994)

« **Jeunes, Musiques et Médiations** »
« **Itinéraire de l'être musical** »

C. Matheron et J. Subileau
(Ed. Villes et Miroirs de Ville, 1994
Tél : 01 42 85 45 28)

« **Les pratiques instrumentales amateurs en Île-de-France** »

Agnès Rouger, Jean-Louis Vicat
(ARIAM Île-de-France, 1995, Tél : 01 42 85 45 28)

« **Volumes. Guide de l'acoustique des lieux de musiques amplifiées** »

Ouvrages collectifs de l'Agence Technique Nationale d'après les travaux de recherche de l'Agence des Lieux Musicaux
(Ed. Irma, Paris, Tél : 01 44 83 10 30)

« **Annuaire de l'environnement sonore** »

Réalisé sous le haut patronage du ministère de l'Environnement
(CIDB, 1995, Tél : 01 47 22 38 91)

« **Clés de répartition économique des lieux de répétition** »

(Agence des lieux musicaux, 1992
Tél : 01 40 30 29 52)

« **Fusibles** »

N° 4 et 5
(Domaines Musiques, Tél : 03 20 55 01 52)

« **Lieux de vies musicales** »

(Opale, 1995, Ed. AIR - SDP, Tél : 01 53 27 34 44)



Scène sur berges

En passant par les canaux bretons, Pénich'Tro 96 accoste à proximité des villages. Martin, Léon, Vincent, Christophe racontent l'utilisation d'une péniche comme véhicule scénique qui transforme le décor naturel en l'illuminant par les projecteurs et la magie du spectacle.

Réinventer les conditions du spectacle

« À l'initiative de la Pénich'Tro, se trouve l'association "Comité des profètes", née il y a 8 ans, et qui fait partie de la centaine d'associations organisant en Bretagne des concerts tout au long de l'année.

Notre souci était de trouver un nouveau type d'équipement. Nous en avons assez des concerts en salle. L'idée d'itinérance nous plaisait, le côté aventure, le fait de réinventer chaque soir les conditions du spectacle nous paraissait séduisant.

Les plus belles salles sont les cabarets parce qu'ils gardent cette convivialité nécessaire à la rencontre entre des artistes, leur musique et un public. Le spectacle, ce n'est pas une présentation de produits, comme la tournée de groupes pour la promotion de leur album.

Après avoir irrigué la Bretagne en marchandises et matières premières, les canaux ont trouvé une nouvelle vocation : les loisirs, la découverte et le tourisme culturel. La péniche a suivi cette évolution et elle doit aussi servir de support culturel. »

Naviguer à la rencontre des publics

« La péniche est un véhicule scénique avec lequel nous pouvons nous déplacer dans des espaces peu habitués à accueillir des concerts, où l'on peut dormir, manger, stocker du matériel, et être utilisé comme scène.

Nous avons fait 4 000 entrées cette année. Le public vient de toute la région. Les gens connaissent notre parcours et certains même nous suivent.

Le public local est sensible au fait

que nous allions vers eux, que nous créions un événement dans leur village, que nous donnions à des espaces qui leur sont familiers une nouvelle dimension. La proximité c'est aussi cela, aller à la rencontre des gens, chez eux, dans leur univers quotidien, en le transformant pour un soir. Et l'ambiance est tellement conviviale que les artistes sont plus libérés ; ils se mettent à jouer les uns avec les autres, des formations musicales s'improvisent, on se rencontre... »

Etat et collectivités embarquent sur Pénich'tro

« Pour les élus notre action s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire, de l'animation culturelle en milieu rural. Les communes nous aident quelquefois techniquement, certaines associations achètent le spectacle, mais au total nous produisons 80% des dates.

Pour la société qui gère le canal, notre démarche correspond aux objectifs de sa politique, qui consiste à renouveler la navigation fluviale au travers du tourisme.

La DRAC nous a toujours soutenus depuis 5 ans. Nous proposons une alternative aux lieux plus institutionnels. Il est important que des projets culturels un peu différents accèdent à une certaine reconnaissance. » ■



LES BONS TUYAUX DE PÉNICH'TRO

- Autorisation d'accostage à demander à la DDE ou aux institutions gérant certains canaux.
- Dès septembre : choix des sites , négociation avec les élus locaux.
- Choix et calcul d'un itinéraire : partir d'un village, compter une moyenne de 7 km / h (soit au maximum 30 km /jour).
- Prévoir toujours une salle de repli au cas où la pluie se mêlerait de la fête.
- Etre nombreux pour se remplacer quand l'un fatigue : 20 personnes. Les techniciens sont la clef de voûte de l'édifice.
- Location péniche : 2500 francs par jour.
- Penser très en amont les problèmes électriques : avoir assez de puissance, amener le courant depuis le compteur forain le plus proche, mais pouvant se trouver très loin du site (prévoir d'énormes tourées de câble, à louer à EDF)
- Construction d'une structure-scène rapidement démontable
- Conserver sur la péniche tout le matériel lumière. Le son est reloué à chaque fois.

Budget 1996 :

800 000 francs
DRAC : 30 kF, Conseil Général : Ile et Vilaine : 40 kF
Côtes-d'Armor : 35 kF, Morbihan : 6 kF,
Conseil Régional Bretagne : 10 kF
126 kF de subvention, 674 kF d'autofinancement

Artistes 1996 :

Miossec, Dominic Sonic, Théo Hakola, Casse-Pipe, Marc Minelli, les Pires, les Tontons Flingueurs, Ouf la Puce, Jack O'Lanternes, Namas Pamos, Felin, Louise Attaque, La Grande Sophie, Kocani Orkestra, Sylvain et les Barzingueurs, les Apparitions, les Imprévus, les Improptus.

CONTACT

Comité des Profètes
Martin Perrault, Léon Brusnel
10-12, rue Jean Guy - 35000 Rennes
Tél : 02 99 67 09 17



Ar Vevenn

RURAL

Pénich'Tro nous a emmenés sur des sites naturels se transformant pour un soir en décors de spectacle.

La nature est aussi, pour Ar Vevenn, un cadre propice à la découverte des sculpteurs bretons et à l'écoute de musiques acoustiques.

Au pays de Montfort, l'Écomusée utilise le patrimoine pour construire des projets d'avenir.

Sur le chemin des douaniers, le café-livres Caplan & Co, installé en bord de mer, sait accueillir tant les femmes et les hommes du village que des touristes ou des visiteurs venant de toute la région.

Champs de sculptures

Au cœur de la Bretagne intérieure, Ronan Suignard a ouvert en juin 1995 un lieu dédié à la création et à l'expression contemporaines : Ar Vevenn.

Pour une approche de la culture différente, en prise directe sur une région qui se désertifie.

Il a fallu six années à Ronan Suignard et à sa femme Marty Pardoll pour mettre au point leur projet d'« espace culturel rural » : un magnifique parc boisé de 17.000 m² qui expose en permanence une centaine de sculptures d'artistes bretons, avec théâtre de verdure, galerie d'art, ateliers, salon de thé. Entretien avec cet artiste militant.

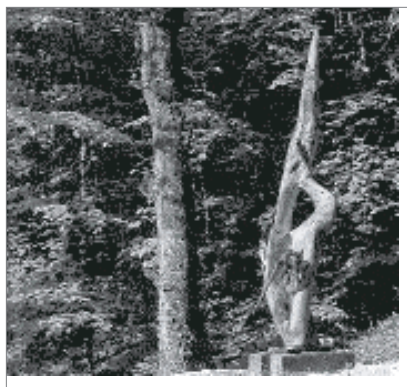
Réconcilier ruralité et modernité

« En breton, ar vevenn désigne la lisière. Et Ar Vevenn se situe bien à la limite de deux pôles, ruralité et modernité, qui ne sont pas antinomiques. Il existe en Bretagne une culture traditionnelle (contes, chants, danses...) qui nourrit la création des artistes contemporains. A une certaine époque, seules les villes "diffusaient" la culture. Ce n'est plus vrai aujourd'hui dans un certain nombre de régions. Le monde rural a changé. Beaucoup de gens vivent en campagne avec des terminaux d'ordinateurs et communiquent avec le monde entier. En même temps, dans notre époque tourmentée, le souci d'avoir une mémoire, pour se resituer par rapport à un avenir incertain, est réel. »

Supprimer les barrières

« Notre volonté est de supprimer les barrières entre connaisseurs et amateurs, entre "populaire" et "élitisme", entre public et créateur pour que ce dernier ne se sente pas toujours en opposition avec la population qui l'entoure. Ici des curieux se promenant dans le parc peuvent s'intéresser aux sculptures.

Lorsqu'on parle de "culture populaire", on désigne la façon dont une œuvre est présentée, consommée et non l'œuvre elle-même. Je crois que la "culture populaire" doit pouvoir s'enrichir de l'apport du créateur. »



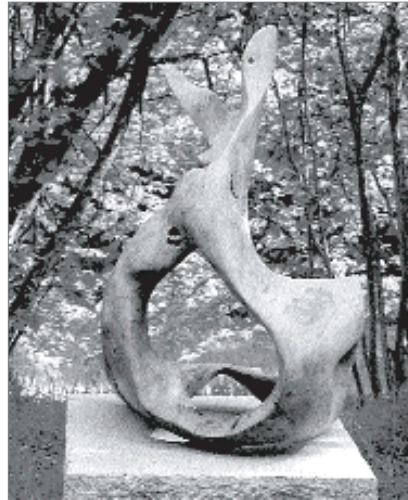


Exploiter tous les espaces

« Ar Vevenn est un lieu pluridimensionnel. Le théâtre de verdure accueille des spectacles très variés - théâtre, poésie, musique, chant... - en profitant de l'acoustique naturelle du lieu et sans recours à aucun artifice sonore ou visuel. La galerie présente des expositions individuelles et des expositions de groupe. L'hiver, elle se transforme en salle de répétition pour les spectacles de l'été. Dans les ateliers, nous organisons des stages de sculpture, de marionnettes, et nous développons un travail avec les enfants des écoles. Dans un bâtiment, deux chambres sont réservées à des séjours en résidence pour plasticiens. Le lieu est géré par une association de cent quarante membres. A chaque manifestation, nous sommes une trentaine à nous occuper de l'organisation, de l'accueil, pour en faire toujours un événement original. »

Une vitrine des arts plastiques

« Nous nous inscrivons totalement dans un contexte de tourisme culturel. En Bretagne, il n'y a pas de lieu qui soit une vitrine permanente des arts plastiques de la région, qui montre différents styles, différentes démarches. On a été amenés à créer un collectif de plasticiens en Côtes-d'Armor, pour faire pression sur les collectivités, sur les institutions, afin qu'elles prennent en compte notre situation, le manque de lieux d'exposition. A terme, le but est d'organiser plus de spectacles vivants : danse, arts du cirque, marionnettes géantes... avec implication des plasticiens dans la scénographie, de façon à pouvoir présenter des créations et à les vendre dans d'autres lieux. Nous pensons ainsi atteindre une représentativité de ce qui se fait en



Bretagne, et par la suite procéder à des échanges culturels, à l'étranger comme en France. Le but est de contribuer avec d'autres associations au développement d'une véritable dynamique culturelle sur le territoire. » ■

MANIFESTATIONS 1996

Expositions :
Jean-Loup Le Cuff,
Sculptures du Burkina
Groupe Seizh Coat
Sandrine Bihorel-Hauquiart

Animations :
Fête africaine avec le groupe Lisano
Cercle des menteurs
Rencontres culinaires

Les rencontres culinaires
Le but de ces rencontres, « placées sous le haut patronage du grand François Rabelais version bio », est de montrer que gastronomie et diététique ne sont pas opposées, que les cultures biologiques garantissent le goût des aliments, et que la santé n'exclut pas le plaisir.

Le Cercle des menteurs
Il s'agit de confronter la tradition orale à l'écriture contemporaine... et réciproquement ! Les artistes invités (ils étaient une douzaine cet été) s'expriment en français mais aussi en gallo. Chanteurs, conteurs, poètes, comédiens, ils rapportent une tradition orale qui vient du fond des temps et s'expriment sans micro dans le cadre naturel du théâtre de verdure.

CONTACT

Ar Vevenn
Ronan Suignard, Marty Pardoll
22110 Kergrist-Moëllou
Tél : 02 96 36 54 57

Jean-Loup Le Cuff

Sculpteur

Pour Ronan Suignard, Ar Vevenn doit permettre aux sculpteurs bretons de se rencontrer plus souvent pour partager leurs expériences. Ce rôle de "rassembleur" a séduit Jean-Loup Le Cuff, sculpteur, qui témoigne ici de l'importance des liens entre les artistes et de l'existence de lieux comme Ar Vevenn dans le monde rural.

« Je travaille l'acier pour une sculpture barbare et totémique, la toile écrue et le pigment broyé pour une peinture de signes et symboles primitifs, le mot et la pensée pour des récits et des poèmes sauvages au parfum archaïque. Je réalise avec des amis de rencontre, peintres et poètes, des livres d'artistes... Les choses se font naturellement, dans la convivialité, loin du tumulte et des modes. Nous essayons de travailler avec efficacité, en prenant le temps, dans cette Bretagne, terre d'accueil et d'énergie, où de nombreux réseaux se tissent, des passerelles se créent, des projets se montent, des lieux s'installent. Ici, quelques centaines d'artistes, tous les arts confondus, se rencontrent, échangent, collaborent. Ici on trinque avec le député, le maire, le paysan, le marin, l'artiste, le ferrailleur, le fossoyeur... Et parmi mes moutons et mes poules, à l'orée de la forêt, je peux dire que "oui", la création artistique en campagne existe et se porte bien : c'est le bonheur de la vraie vie ! »

Jean-Loup Le Cuff

Jean-Loup Le Cuff a exposé à maintes reprises en Bretagne, France, étranger, a collaboré à plusieurs revues (textes, poèmes, dessins).

Il dirige la collection de livres d'artistes Boigerie, soutient activement des lieux de création en Bretagne ("Ar Vevenn", "Hangar't") : pop-art rural à Nizon, "Passerelle" : 4 000 m² pour la création vivante à Brest, "La galerie des Monts d'arrée" à Brasparts...).

Il est membre du groupe de pilotage de "Bazouges-la-Pérouse, village d'artistes" qui existe depuis 2 ans : plusieurs lieux d'expositions permanentes et évolutives, parc de sculptures, artistes en résidence.

Jean-Loup Le Cuff
Sculpteur, peinture, écriture.
Bel-Air - 35140 Gosné
Tél : 02 99 66 37 56



La recherche d'un développement cohérent

L'écomusée de Montfort-sur-Meu est installé dans les vestiges des fortifications de la ville. En plus de la fonction classique d'un écomusée : des animations, du spectacle vivant, des partenariats locaux. Entretien avec Yann Baron, conservateur.

Vers l'avenir et l'universel

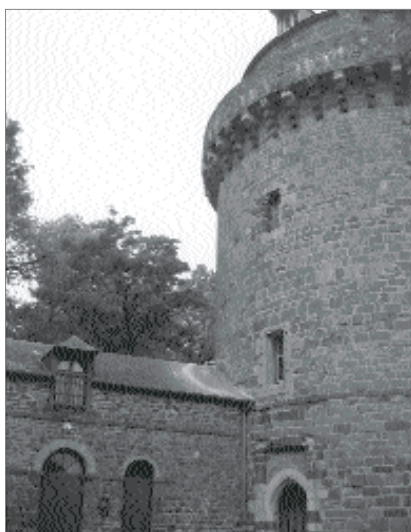
« Un écomusée ne doit pas servir à simplement mettre en valeur, dans la nostalgie, une mémoire. L'objectif est que cette mémoire éclaire le présent. Savoir d'où l'on vient permet de mieux comprendre le présent et redynamise l'avenir. Il faut donc aller jusqu'à l'histoire contemporaine. Par exemple, avec l'exposition "Fer, forges et forgeons", nous partons de la production du fer, qui dans le pays de Montfort se poursuit depuis plus de deux mille ans. C'est l'histoire d'une industrie, des différents métiers qui y sont liés, de son évolution et de son impact aujourd'hui sur le développement local.

Et en partant du local, nous nous dirigeons vers l'universel. Par exemple, à partir de la légende de la cane de Montfort, nous réunissons un patrimoine très riche : iconographie, bibliographie, témoignages oraux, recherches... Cette richesse bibliographique, la complexité de l'origine mythologique de cette légende nous emmènent à travers le monde et à travers l'histoire. En partant d'une culture, d'une identité propre à la région, nous nous efforçons de montrer à tous combien elle peut être universelle. »

Sans cesse, repousser les fortifications

« Pour rendre vivant un écomusée, il faut organiser et participer à beaucoup d'animations. Chacun a sa manière d'accéder à un savoir, à nous de proposer ces différentes voies.

Nous essayons d'utiliser différents matériaux pour présenter nos informations. Pour nous, le multimédia est un outil précieux qu'il conviendrait de développer.



Pour l'exposition "Les jouets buissonniers" par exemple, nous avons fait un énorme travail de collecte, pour obtenir au final une exposition mobile, un film vidéo, un livre expliquant la fabrication de ces jouets et des ateliers coordonnés par un animateur.

Nous avons aussi exposé de l'art contemporain, organisé des concerts dans la cour qui s'y prête bien. Mais nous gardons toujours un lien avec notre objectif : provoquer la rencontre d'un public avec ce que nous exposons. »

S'unir, décroisonner

« Notre objectif local rejoint finalement beaucoup de préoccupations de structures avoisinantes, à savoir mettre en valeur notre région et sa culture vivante. Aussi, nous nous sommes réunis à une dizaine de structures au sein de l'association "Carrefour de Trécelein". Ensemble, nous organisons différentes animations comme le festival "Brocéliande contes et nuits", né il y a 3 ans. Progressivement, il s'est

orienté sur le conte, qui fédère nombre de nos préoccupations.

Nous avons tous des compétences particulières : un centre culturel, une maison de pays, des syndicats d'initiative, des comités des fêtes locaux, un centre d'accueil et d'hébergement, un cinéma, l'écomusée. Ce décroisonnement est primordial en milieu rural, il permet de démultiplier les compétences, les échanges d'idées, de réflexions, de force pour monter de nouveaux projets. » ■

LES ÉCOMUSÉES

Un écomusée a pour vocation de départ, sur un territoire donné, de mettre en valeur, collecter des patrimoines, des savoir-faire, et les restituer au public sous formes d'expositions ou d'animations, des actions de sensibilisation sur l'histoire, l'économie... tout ce qui fait la vie d'un pays : actuelle, passée ou à venir. La base de l'idée des écomusées est que des professionnels et des habitants travaillent ensemble sur des projets patrimoniaux. Cette idée a été développée par Georges-Henri Rivière, fondateur du musée des Arts et Traditions Populaires.

Fédération des Écomusées de France .
Tél. : 03 81 61 63 37

MONTFORT / MEU EN CHIFFRES

Entrées écomusée 1995 / 96 : 7 523
Entrées animations seules : 2 500
Budget 1995 : 840 kF
Personnel : 2 plein temps,
2 mi-temps,
1 objecteur de conscience

Partenaires :

Ville : 442 kF,
DRAC : 67 kF,
Communauté communes : 20 kF,
Conseil Général d'Ille-et-Vilaine : 25 kF

CONTACT

Écomusée du Pays de Montfort
Yann Baron : conservateur
2, rue du Château
35160 Montfort
Tél : 02 99 09 31 81

Un café-livres pour un "concentré d'humanité"

Jérôme Lefèbvre



Impressions de voyage

Dimanche 27 octobre, 15h... Le brouhaha du bistrot, Eric Clapton Unplugged qui s'insinue, des gens debout solitaires devant des rayonnages, feuilletant un livre, d'autres assis, certains lisent, beaucoup discutent, des enfants qui jouent, une table de joueurs de boules venus arroser la partie, une autre d'étudiants venus de Rennes, des agriculteurs, des intellectuels, partout ça vit, c'est comme une cheminée autour de laquelle il y aurait une place pour tout le monde... Et on aimerait réfléchir sur le comment du pourquoi d'autant d'unité et de bien-être dans autant de diversité... Pas le temps, je suis en train d'interroger Lan Mafart pour le reportage. A un moment donné un paysan lui tape dans le dos et dit : "Tiens j't'ai apporté ça" et il montre discrètement un sac en plastique dans lequel se mêlent courgettes, navets et une petite citrouille. "Merci, tiens t'as qu'à le déposer là-bas" lui répond Lan. Puis il se tourne vers moi et me dit : " Tu vois, ça, c'est presque tous les jours, il y a toujours quelqu'un qui nous apporte quelque chose à manger...". Sur une ardoise perdue au milieu d'une poutre, au dessus du bar on peut lire la phrase d'un client du CapLan : "On y est bien puisqu'on arrive à en partir".

Où sommes-nous ?

Frontière Finistère et Côtes d'Armor, pays du Trégor, commune de Guimaëc près de Morlaix, lieu-dit : Poul Rodou, vue sur la lande et sur la mer. Beau, beau et isolé...

Les créateurs

Après des études de psycho, **Caprini** est devenue danseuse contemporaine. Années de spectacles et de tournées avec différentes compagnies. Secrétaire de rédaction dans la presse et l'édition, jusqu'en 93... Elle aime parler mais pas vraiment disserter sur elle et sur sa relation au Caplan. Son espace de réflexion reste intérieur. Côté livres, elle s'implique plus particulièrement dans le secteur sciences humaines, rayon psychologie, et les vieux livres scolaires, surtout les "leçons de choses". Un mot pour la dire : "sourire", large, avec les dents, les yeux et tout...

Lan Mafart a plutôt suivi l'école buissonnière que de longues études, puis ce furent divers métiers : forain, chauffeur-livreur, soudeur, critique littéraire, représentant pour un catalogue musical, puis pendant 8 ans pour le Seuil, avant d'accéder au poste de directeur des ventes qu'il occupe 2 ans, jusqu'en 92...

Il aime les livres, les bistrotts, les bons vins, la multiplicité de la vie, il joue de la harpe et n'a jamais eu de projets. Souvent habillé de noir, il porte des lunettes derrière lesquelles le regard est attentif, le sourire chaleureux mais discret. Autodidacte, doté d'une vaste culture éclectique, il est, autant que faire se peut, un libre penseur, tolérant mais sans concessions. Il est ici, il pourrait être ailleurs... Il aime parler et il parle plutôt bien... ➔



CapLan & Co Café - Livres



L'histoire

En 1992, Lan Mafart a 44 ans, il a besoin d'air, de temps, de recul, d'errance : il prend une année sabbatique. En sillonnant la Bretagne, sa terre d'origine, le destin le conduit dans ce hameau de Poul Rodou où il découvre une épicerie-bar fermée depuis six ans, après le départ de Nannan, ancienne maîtresse des lieux et personnalité aimée du pays. Léo Ferré avait voulu lui racheter... Léo Ferré, Lan Mafart, "graines d'ananas", la fraternité est évidente et l'anecdote a du sens. Lan a un peu d'argent de côté, il rachète la maison, sa licence IV et avec Caprini rebaptise le lieu sur la base de leurs noms respectifs : Caplan and Co, Co pour les copains. Ouverture : juillet 1993.

Les médias régionaux puis nationaux se sont intéressés à l'expérience et ont contribué au succès du lieu.



A l'extérieur

La maison, en bord de route, surplombe la lande et la mer. Volets repeints en vert, trois marches, petite terrasse avec quelques tables. Sur chaque côté de la porte d'entrée, fixée au mur, un vieux présentoir de menu sous verre, cadre en bois, à l'intérieur : des livres...

Un peu décalé et en retrait, un petit hangar entièrement consacré au jeu de boules bretonnes, "à dreuz", lorsqu'on la lance, la boule en partie plombée part sur le côté...

A l'intérieur

On entre dans la salle du bar, environ 30 m², quatre tables sur les côtés, le comptoir au fond qui vous accueille. Il est encadré à droite par un coin épicerie grecque et par une petite bibliothèque pour enfants, puis à gauche, discrète, près de la caisse, une bibliothèque en courbe remplie de vieux livres d'école. Sur le mur de droite, deux ouvertures permettent l'accès à une grande salle de près de 80 m². Grandes fenêtres au fond, vue sur la mer. Des livres sur tous les murs, une dizaine de tables, petites, grandes, rondes, carrés, rectangulaires, en bois ou pas. Il y a aussi un baby-foot et un décor d'école avec un tableau noir, une table d'écolier, un vieux chauffage au charbon, des craies, crayons et papiers, quelques jouets et de vieilles cartes d'histoire et de géographie.

L'ensemble constitue un espace apaisant où il y a une juste circulation de l'air, des gens, des tables, des livres, des verres et des sons.

Le son

Une sono de qualité diffuse de la très bonne musique non électrifiée, folk, blues, chanson française (Léonard Cohen, Clapton, Cesaria Evora, Brassens, Ferré, etc.). Une musique qui se marie avec douceur au bruit des verres, des discussions, des rires des adultes et des enfants.

Les clients

Gens du coin, du département, de la région et de Paris, paysans, cadres, intellos, ados, enfants, solitaires, familles et bandes de copains.

Les livres

"Ce sont nos choix" racontent Lan et Caprini... Un choix dont il faudrait pouvoir dire à la fois la grande diversité, la possibilité pour chacun de s'y retrouver et dans le même temps la cohérence propre à cette diversité. Une cohérence faite de sensibilité poétique, de réflexion, de liberté de pensée - un petit côté anar de derrière les fagots -, de dérision, de clacissisme et de spiritualité. Pas de cloisons mentales apparentes et pourtant c'est comme si c'était la même personne qui vous caressait la peau, le cœur et l'esprit.

Lan et Caprini sont là pour laisser faire mais aussi pour expliquer, conseiller, guider s'il le faut. « Nous les livres, on les vend "à l'estomac" », explique Lan.

Citons subjectivement : Gracq, Auster, Blondin, Duras, Desproges, Malraux, Breton, Butor, Durrell, Rilke, Char, Musil, Hesse, et encore Dolto, Guettari, Deleuze, Bachelard, Kant, Platon, Le livre des morts tibétain, romans policiers, poètes chinois...

Fiche technique

Caplan & Co, entreprise en nom personnel, enregistrée sous la dénomination de librairie-limonaderie avec une licence IV, est ouvert pendant les vacances scolaires et tous les week-ends à partir du vendredi.

Restauration : une assiette grecque à n'importe quelle heure et rien d'autre. L'entreprise fait vivre trois personnes : Lan, Caprini et Lydia, ex-étudiante, qui bénéficie d'un poste à plein temps payé au SMIC.

La part du livre par rapport au débit de boissons était d'à peine 20% la première année, elle est passée en 96 à 40% du chiffre d'affaires. Le week-end de la Toussaint 152 livres ont été vendus, des libraires de passage en sont restés muets.

Gros travail hors des heures d'ouverture : réassort des livres, les maisons d'édition à contacter, les stocks pour le bar, l'épicerie, la comptabilité, etc.





Lan Mafart

Sur le café :

Fondateur

« Commerce atypique, le café est un lieu très chargé socialement. Il y a une sorte de sacralisation du bistrot, c'est un peu comme une chapelle... Tu es comme un garde-barrière toujours en veille, une lumière dans le hameau. Tenir un bistrot requiert avant tout une très grande disponibilité. Si on ferme trois semaines, comme on vient de le faire, on se fait engueuler... ça tire sur la couenne, ce boulot, tu es un peu dépossédé de toi-même. Au départ je ne pensais pas que ce serait à ce point-là.

Comme le dit Caprini, c'est "un concentré d'humanité". On en a plus appris sur l'homme en trois ans qu'en quinze. Un café est un lieu qui cristallise les passions, la tendresse, l'agressivité,...

Sur les livres :

« Les paysans sont, j'emploie carrément le mot, honorés par la présence des livres. Des femmes du villages qui ne fréquentent jamais seules les cafés ont au CapLan un alibi ; elles peuvent dire qu'elles viennent pour lire et les hommes acceptent. Une cloison mentale est en train de sauter... Quand aux enfants, ils sont nombreux à demander aux parents de revenir. Je ne suis pas un militant de la lecture. La rencontre avec les livres est pour moi comme la rencontre avec les gens... "Certains restent des heures devant leur verre à avaler un livre, d'autres l'achètent en prenant un café sur le pouce, beaucoup viennent chercher une ambiance et se laissent séduire par un titre... Ce sont mes livres, nos livres, nos choix, sans concessions... Paradoxalement, c'est cette absence de concessions qui libère les gens, les met d'emblée en face d'une exigence... Une "surgravité", les librairies traditionnelles, pénalise en fait la culture, c'est une relation de sérieux qui donne plutôt le sentiment du dérisoire."

Des gens qui ne vont jamais dans les librairies consomment régulièrement des livres au CapLan, parce qu'ils sont sortis du ghetto. Quelque chose a été désacralisé, qui les incite à lire... »



Lan Mafart

Joëlle Cauchoix, Jean-Jacques Pinaud

Enseignants
en région parisienne

« La personnalité des créateurs du lieu est essentielle, leur accueil est chaleureux sans être forcé, ils ne sont pas artificiels. C'est une œuvre d'opposition à la standardisation, c'est le seul endroit que nous connaissons où il y a un tel mélange de population. Toute la communauté est là, elle cohabite dans le respect de chacun et chacun reste lui-même.

Les livres sont à disposition sans contraintes, comme des rencontres possibles, ils ne font pas peur... Les gens viennent, ils se sentent reconnus, qu'ils soient seuls, entre amis ou en famille, il y a un phénomène d'appropriation.. Cette convivialité rend disponible à la culture...

"On va chez quelqu'un...On ne se sent pas client et pourtant on consomme !... vous ne pouvez pas ne pas avoir envie d'y revenir. »

Jean Masson

Agriculteur

« Moi, je venais ici quand c'était Nannan... Aujourd'hui, j'y reviens avec plaisir, c'est comme si ça n'avait pas changé, et pourtant... Je ne sais pas, avec Lan et Caprini on se sent bien... Les livres ? Oui, c'est bien, ça change... ça fait venir du monde de la ville, c'est bien... Pour les jeunes d'ici, c'est bon. »

Bernard Cabon

Instituteur,
Maire de Guimaëc depuis
20 ans, client et ami

« Au bout de quinze jours j'avais compris qu'il y avait quelque chose qui pouvait marcher. Dans toutes nos instances, l'accueil des élus était favorable. Les raisons de la réussite ? D'une part le projet était original, mais s'installer en milieu rural c'est difficile et ça ne peut marcher que s'il y a un accompagnement humain important. Ici il était très fort. Cet accompagnement, c'est fait de différentes choses, de compétence d'abord, Lan en matière de livres...(geste éloquent)... mais aussi le sens des relations et de la convivialité qui ont fait que le paysan, aussi bien que le joueur de boules ou l'intellectuel venu d'une autre ville peut y trouver son compte. Ils sont naturellement gentils, n'ont pas besoin de faire d'efforts pour être comme ça...

Je me verrais très mal donner à un collègue des conseils pour réussir un projet, car on ne peut pas mettre en recette l'accompagnement humain...

Je ne dis pas que tout est changé, que tout est transformé, mais il est vrai que le CapLan a permis de médiatiser ce coin de rivage, a énormément apporté à l'image du pays.

Quand on entre dans une librairie, surtout quand on connaît le libraire, on n'ose pas trop sortir sans acheter un bouquin. Ici c'est très simple, on boit un coup et puis... (sourire). Ils montrent bien Lan et Caprini, quand on achète un bouquin on leur fait plaisir ..."

Le CapLan est forcément le point de rencontre de gens qui n'auraient jamais eu l'occasion de se rencontrer... Il y a une harmonie entre la qualité de l'ambiance et la qualité du pays et en cela on travaille pour le long terme. » ■

CONTACT

Caprini & Lan Mafart - CapLan & Co
Poul Rodou
29620 Guimaëc
Tél : 02 98 67 58 98

QUARTIERS

En périphérie des centres urbains, de nombreuses initiatives tout aussi actives.

Parmi elles, nous avons visité et apprécié :

Une MJC-MPT d'un quartier de Quimper spécialisée sur la diffusion pour jeune public...

Une "fabrique des arts de la rue" sur le port de Brest travaillant tout aussi bien avec la scène nationale qu'avec les associations de quartier...

Un équipement culturel de quartier, à Rennes, développant des actions d'envergure où se croisent et se mêlent les œuvres des créateurs contemporains et les voix des habitants.

Les enfants d'abord !

En plaçant délibérément l'enfant au cœur de ses préoccupations, la MJC-MPT de Kerfeunteun, un quartier de Quimper, est devenue le lieu-phare en Bretagne des actions en direction du Jeune Public. Pour Jean-Claude Pareja, directeur, programmer pour des enfants est une affaire sérieuse.

Dépasser la "fonction illustrative" du spectacle

« A la fin des années 70, pour de nombreuses MJC, le spectacle vivant était utilisé comme prétexte pour illustrer des propos militants ou engagés. Ce n'est pas sa fonction. Convaincus qu'il porte en lui ses propres valeurs, artistiques d'abord, nous nous sommes donné une mission de diffusion pour combler un vide sur Quimper. Ce que nous proposons était généraliste : café-théâtre, chanson, rock et plus rarement danse et théâtre. Nous programmions des découvertes (comme par exemple Stéphane Eicher lors de l'un de ses premiers passages en France). C'est ce qui a fait notre réputation.

Un noyau d'une centaine de personnes venait les yeux fermés assister à ces spectacles inconnus. La confiance se répercute. Rufus, Marc Jolivet sont venus tester leur spectacle devant notre public.

Nous étions repérés comme une petite salle de spectacle qui se débrouillait bien, avec un côté sympathique, convivial, mais sans couleur particulière. Progressivement, malgré nos faibles moyens, nous avons commencé à y adjoindre des spectacles Jeune Public. »

L'enfant : la priorité

« Il y a cinq ans, nous avons placé l'enfant au cœur de notre programmation de spectacle vivant. Plutôt que de répartir notre budget sur plusieurs disciplines, nous avons tout concentré sur ce projet. L'enfant, même s'il ne mesure qu'un mètre, a droit aux



Affiche du "Festival du Cinéma pour Enfants" (1996)
Depuis 1978, en collaboration avec l'association Gros Plan, la MPT de Kerfeunteun, signataire de la charte du cinéma de qualité pour les enfants, organise un "Festival de Cinéma Jeune Public"



mêmes égards que les adultes. Notre responsabilité est énorme, car c'est à partir de leurs premiers émois théâtraux qu'ils se construiront des références ; ils sont le public de demain. Un très bon spectacle-enfants doit être un très bon spectacle tout court. L'émotion passe pour les uns comme pour les autres. Même s'il y voit des choses différentes, l'adulte peut laisser lui aussi une petite larme de tendresse.

Nous programmons des petites merveilles, des bijoux que je vais chercher en Italie, en Espagne, en France.

La quasi-totalité des compagnies restent sur place pendant quatre jours. Le dimanche est un jour particulier : parents et enfants peuvent prolonger la simple lecture du spectacle par des discussions. Le mercredi, c'est du tous publics, beaucoup de centres aérés y assistent. La notion de tous les publics est fondamentale, on ne veut pas créer un lieu de la petite bourgeoisie culturelle enfantine locale. Cette année, j'ai fait la présentation des spectacles dans les écoles de Quimper, à des réunions d'instituteurs. Chaque enfant de la ville reçoit le programme par les écoles.

Sans arrêt, il faut aller chercher le public, il ne vient pas naturellement. La relation au quotidien prime, y compris avec ceux qui n'ont plus d'enfants. Il faut constituer une espèce de noyau dur de relations qui croient en ce que vous faites, qui sont autant de relais. Ils en parleront à leur entourage : "Ne croyez pas que c'est uniquement pour les enfants". Effectivement, ce n'est pas forcément écrit pour des enfants au début. C'est

Brecht, ou "la Tempête" de Shakespeare à partir de six ans, pourtant, les parents sont emballés. »

Un travail de quartier, un lien avec la Scène Nationale

« Nous sommes d'abord et avant tout une association de quartier. C'est notre mission. Au mois de juin, une grande fête populaire impliquant une centaine de bénévoles a été organisée. Avec les habitants, nous allons bientôt nous mobiliser sur le Téléthon. C'est parce que tout cela fonctionnait qu'on nous a laissé faire le reste.

Un accord a été passé avec la nouvelle Scène Nationale, précisant que nous continuons notre travail de diffusion Jeune Public jusqu'au collège, et qu'elle se consacre aux spectacles destinés aux adultes. L'accord fixe également une collaboration par la mise en œuvre d'une programmation commune une fois l'an. »

Classes culturelles, résidence, diffusion en réseau

« Nous avons organisé déjà plusieurs classes culturelles avec des marionnettistes, des compagnies de théâtre.

Par exemple, des enfants, en classe complète, ont passé une semaine à découvrir le "Songe d'une Nuit d'Eté". A la fin, ils étaient capables d'en réciter des extraits, de les avoir compris.

Nous avons été à l'initiative de résidences d'auteurs. Entre les Pays de Loire et la Bretagne, six auteurs ont été accueillis par six villes. Pendant deux mois, nous avons accueilli Carine Serre. Sa mission était d'écrire une

pièce de théâtre. Le texte sera coédité avec les Editions Tréteaux Théâtre. Ce fut une belle aventure.

Le marché du spectacle jeune public est en pleine expansion. Il y a quelques années, seules deux ou trois structures distribuait ce genre de spectacles. Aujourd'hui, plus d'une vingtaine de structures s'y sont mises. Nous fonctionnons en réseau avec une coordination par le GACO (Groupement d'Action Culturelle de l'Ouest).

Un centre de ressources jeune public manque en Bretagne. Bien entendu, nous avons proposé de le créer. Pour l'instant, la ville de Quimper n'est pas intéressée. »

A suivre... ■

Quartier résidentiel de 15 000 habitants
(le quart de la population de Quimper),
800 adhérents à la MPT
2 000 personnes accueillies par semaine.
En moyenne, 5 000 entrées par an aux spectacles.

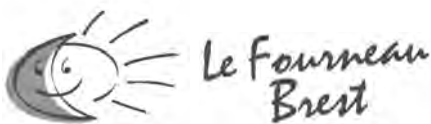
Intégration au contrat de ville
Travail en direction des écoles de la
Zone d'Education Prioritaire.

Aides de la ville de Quimper, de la DRAC,
de la CAF, de l'Office National de la Diffusion
Artistique (ONDA).

Personnel : 1 directeur, 1 animateur,
1 secrétaire mis à disposition par la commune.

CONTACT

Maison pour Tous de Kerfeunteun
Jean-Claude Pareta
4, rue Teilhard de Chardin
29000 Quimper
Tél : 02 98 95 46 25



Fabrique des arts de la rue

A partir d'un événement de grande ampleur, une association prend peu à peu sa place dans le paysage français des arts de la rue. Elle s'installe sur le port de Brest et ouvre un "lieu de fabrique". Entretien avec Michèle Bosseur, codirectrice.

Années 80... des événements "conviviaux et populaires"

A partir de 1982, des bénévoles, dont Michèle Bosseur et Claude Morizur, instituteurs, organisent une fête où se mêlent artisanat d'art et spectacles de rue : "La tête et les mains". Le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter, jusqu'à 50.000 en 1988. Cette année-là, les organisateurs s'associent avec la "compagnie d'événements urbains et performances de rue" Oposito, pour créer l'association "Grains de Folie", et organiser chaque année un événement de même nom : 25 heures de spectacle en continu, débutant à 6 heures du matin.

La ville de Brest, intéressée par les compétences de l'association, sollicite sa participation à l'organisation des Jeudis du Port, une programmation estivale de spectacles en intérieur et extérieur. "Elle lui attribue des bureaux sur le port de commerce à proximité d'un hangar de 1 000 m² et 15 m de hauteur. Ce hangar essentiellement occupé en été pour les Jeudis du Port fera le bonheur de Grains de Folie, qui le transforme en lieu de fabrique de spectacles après quelques aménagements".

La fonction d'un "lieu de fabrique"

« Nous accueillons quatre compagnies de dimension nationale chaque année, ce qui est notre rôle en tant que "lieu de fabrique", pour des périodes de deux à six semaines. Il ne s'agit pas d'une location mais réellement d'une résidence d'artistes. Quand nous accueillons une compagnie de théâtre de rue, nous les accompagnons dans leur travail, organisons deux ou trois rencontres avec le public, et leur garantissons

un pré-achat de leur spectacle pour les Jeudis du Port.

Nous sommes ouverts également à des compagnies régionales et locales, pour du théâtre de rue, mais aussi de la danse ou du théâtre pour des compagnies qui recherchent des possibilités de mise en scène différentes, où par exemple les artistes et le public puissent circuler, se mélanger. »

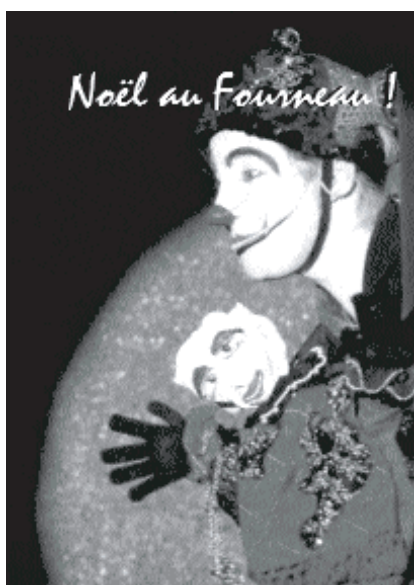
Le lieu des ressources

« Le Fourneau est un lieu en constante transformation. En effet, tout change tout le temps : le décor, la disposition des espaces... on peut même monter un chapiteau à l'intérieur. Nous aimons cet aspect des choses, où rien n'est jamais figé. Ce lieu immense surprend au début, mais rapidement on s'y sent bien, et contrairement aux apparences on ne se sent pas perdu.

Le port en lui-même est aussi un cadre intéressant, qui nous a tout de suite séduits. Il est pourvoyeur de matériaux et d'idées. Nous avons dans notre équipe un ancien docker. Il connaît toutes les compagnies que nous accueillons, mais aussi toutes les entreprises du port. A la moindre demande, comme récupérer un bateau, des filets, aller sur l'eau... il est capable de trouver les bonnes personnes et d'apporter la réponse. »

Entre scène nationale et quartiers populaires

Le Fourneau engage en 1995 une collaboration avec le Quartz de Brest. En mars-avril 1996, par exemple, Mathilde Monnier, chorégraphe de renom et directrice du Centre chorégraphique national de Montpellier, qui crée avec le Quartz "L'atelier en pièces", choisit le Fourneau comme lieu de représentation. Pour un



QUELQUES ACTIVITES SUR LE 1^{er} SEMESTRE 1996

Janvier	"Plouzané qui danse" : 200 acteurs locaux mis en scène par la Cie Oposito.
Février	"Rendez-vous à l'Ouest" : rencontre professionnelle avec stands pour 40 compagnies, présentation d'extraits de spectacles, organisation de tournées, informations juridiques.
Mars	Stage pour comédiens, danseurs, acrobates et chanteurs lyriques professionnels organisé par "Friche Théâtre Urbain"
Avril	"L'atelier en pièces" : spectacle chorégraphique de Mathilde Monnier : Résidence de "Transe Express" : troupe de carillonneurs de la Drôme, préparant "Maudits sonnants"
Mai	Résidence de la Cie "Amarok", préparant le spectacle "Les Frères Kerdann" (univers des cirques ambulants du début de siècle).
Juin	Résidence du cirque "Morallès" pour leur spectacle "Nuit Gitane" (écrit, conçu et réalisé par des gens du voyage sur les gens du voyage).



spectacle consacré à l'incommunicabilité, les limites du langage et la "prise de parole" des corps, la scénographe Annie Tolleter estime dans "Ouest France" : « Cette configuration - les spectateurs sont assis sur le plateau et pris dans l'aire du jeu - va permettre des changements sensoriels.

Michèle Bosseur explique : « Nous allons créer un label commun sur le cirque. Les publics de chaque salle iront dans l'autre. Pour le Fourneau : "Mauvais Esprit" et "Tout feu tout fly", pour le Quartz "le Cri du Caméléon" et "les Nouveau-nés." »

Sollicité par la scène nationale, le Fourneau l'est aussi par les travailleurs sociaux. « Nous travaillons avec l'équipe du Contrat de Ville qui nous a demandé d'engager un travail avec les jeunes. Nous avons répondu favorablement à leur demande, mais sur la base d'un accueil au Fourneau. Nous n'allons pas dans les quartiers, nous pensons qu'il faut proposer à leurs habitants de sortir de leur cadre habituel, de se retrouver dans un lieu peu typé "culturel", pour y aborder la pratique des arts de la rue. Par exemple les échasses, pour des jeunes de la Maison pour Tous de Lambézellec avec la compagnie "Friches Théâtre Urbain", ou élastique, jonglage, acrobatie au sol et mime avec la compagnie Carillon. Nous ne voulons pas proposer des animations ponctuelles, mais créer un lien avec ces jeunes, et le préserver. Nous les invitons à participer à des activités ou assister à des répétitions et spectacles.»

Une place particulière dans le réseau des arts de la rue

« Les arts de la rue évoluent rapidement. Il y a une dizaine d'années, seules 10 grandes compagnies étaient répertoriées, à côté d'une centaine de petites structures. Aujourd'hui, on dénombre 700 petites compagnies et les plus importantes commencent à connaître de graves difficultés financières.

Les "lieux de fabrique" sont importants car ils représentent sur la France un appui efficace aux compagnies, y compris les plus jeunes qui n'ont pas encore accès à des subventions suffisantes, ou ont encore du mal à se faire connaître. Nous sommes encore le parent pauvre du théâtre, avec un ligne ministérielle d'aide à la création d'un million de francs pour environ 35 compagnies aidées. Il faudra que cela bouge, car si nous n'aidons pas les compagnies en création, on ne pourra aller très loin. Actuellement, c'est Carrefour le plus important subventionneur du théâtre de rue, avec 75 millions de francs injectés dans le secteur pour leur festival Festimagic. Cette manne permet à de nombreuses compagnies de réinvestir une part de leurs recettes, réalisées à cette occasion, pour créer de nouveaux spectacles durant l'année. »

Un public s'est formé

« Il existe aujourd'hui un public pour les arts de la rue à Brest. Les artistes nous disent souvent que ce public est très attentif, qu'il est pour eux très agréable de jouer dans notre ville. Mais je crois aussi que ce succès est lié à cette particularité des arts de la rue, qui est d'induire un large brassage des différentes catégories de publics. Il existe peu de spectacles auxquels, en particulier, les enfants et leurs parents peuvent se rendre ensemble,

Aménagement :	700 kF
Financement :	Ville Conseil Régional Ministère de la Culture
Fonctionnement :	Financement Ville de Brest DRAC Conseil Régional, + (Conseil Général pour les Grains de Folie.)

CONTACT

Association Grains de Folie
Michèle Bosseur, Claude Morizur
6, rue de Bassam - 29200 Brest
Tél : 02 98 46 19 46

SOUTIENS DE L'ETAT AUX ARTS DE LA RUE

En 1992, au Festival du théâtre de rue d'Aurillac, des compagnies se réunissent pour travailler à la définition de revendications, adressées au ministère de la Culture en vue d'un soutien plus affirmé au secteur.

En 1993, le ministre de l'époque, Jacques Toubon, annonce à l'occasion de l'événement "Chalon dans la rue" à Chalon-sur-Saône une série de mesures représentant un soutien financier de l'Etat avoisinant les 15 MF :

- Poursuite d'un soutien aux principaux festivals développant une fonction évidente de marché pour la profession
- Aide au fonctionnement d'un certain nombre de compagnies (une quinzaine aujourd'hui, dont en particulier le Royal de Luxe),
- Aides aux projets de création, en particulier ceux ayant l'ambition d'améliorer la création artistique et d'aider à l'écriture grâce, par exemple, à l'intervention de chorégraphes, scénographes, concepteurs d'éclairages, etc.
- Soutien à l'investissement et au fonctionnement de "lieux de fabrication"
- Création de Hors les Murs
- Redéfinition de "Lieux publics" à Marseille, qui recentre la création dans l'espace public.

Pour les lieux de fabrique, l'objectif est fixé à 12-15 établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Sont déjà concernés : Le Fourneau à Brest, le Moulin Fondu de Noisy-le-Sec, les Abattoirs de Chalon-sur Saône, Ilotopie à Port Saint-Louis, les Haras de Saint-Gaudens, le Hangar 231 de Sotteville-les-Rouen. Devraient voir le jour des projets à Nanterre, Aurillac, Chalons sur Marne, Lille et dans les Hauts-de-Seine.

Pour toute information complémentaire sur ce secteur, contacter "Hors les Murs" (centre de ressources professionnelles pour les arts de la rue et de la piste - documentation, éditions, rencontres, études -)



74, av. Pablo Picasso
92000 Nanterre
Tél : 01 46 69 96 96



Œuvres contemporaines et voix des habitants

Le pari d'une présence artistique dans un quartier stigmatisé par les sigles habituels de l'intervention sociale : DSQ, ZEP, ZUP... Le Triangle, au-delà d'une programmation tournée vers la danse et la photographie, interroge le public qui l'entoure, stimule sa curiosité, et notamment son proche voisinage, le quartier du Blossne. Réflexions de Christian Druart, directeur.

L'art comme médium

« Notre programmation est pointue, c'est un travail de diffusion exigeant, centré sur la danse contemporaine et la photographie, la sculpture et les arts plastiques.

Depuis l'ouverture du Triangle en 1985, différentes actions ont été menées en direction de publics divers : le "tout public" (enfants ou adultes), les scolaires ou les associations partenaires (collectif d'habitants...). Ces actions sont souvent étroitement liées à la création contemporaine et tentent, par différents médiums, de permettre au public de rencontrer, de toucher au plus près, une matière artistique, par le biais de ses œuvres ou de ses créateurs.

Je ne peux pas faire ce travail sur le quartier si je ne fais pas un travail de diffusion, je ne peux pas faire ce travail de diffusion si je ne fais pas un travail souterrain d'émergence des jeunes compagnies, et je ne peux pas faire un travail d'atelier si les participants ne bénéficient pas de la diffusion. Nous menons donc un ensemble de projets qui se croisent et se recroisent, et c'est bien cette médiation artistique qui crée du lien social.

Une animatrice du Triangle, Muriel Mombelli, a pour mission de tisser les liens avec les habitants du quartier. Elle peut, soit participer à des initiatives comme la fête du quartier – nous organisons dans ce cadre un spectacle de théâtre de rue, de marionnettes ou de conteurs... nous sommes partie prenante à chaque fois –, soit mener ses propres projets, comme le "triptyque photographique" (voir encadré).



Triptyque photographique

• Premier volet

Petites annonces proposant aux habitants de photographier leur quartier. 28 personnes (dont certaines extérieures au quartier) ont répondu présent. Objectif : vivre une expérience sur l'espace et le temps, en prenant, pendant un an et chaque semaine, une photo de leur quartier. Deux fois par semaine : réunions avec un professionnel, discussions, conseils. Au final : une exposition conçue par ces habitants. "Images confiées, visages aimés, icônes adorées, par centaines, par milliers : souvenirs évoqués, mémoire fixée, paroles échangées pour constituer une petite histoire des habitants du Blossne".

(Yvette Le Gall - Secteur photographie)

• Deuxième volet

Nous avons dit aux habitants : vos photos de famille nous intéressent. Nous avons récupéré des milliers de photographies et en avons exposé 800, à partir de thèmes, comme "la mère et l'enfant", "le père et l'enfant". Un vrai travail d'ethnographie... avec par exemple les images d'une femme ayant photographié ses enfants pendant 10 ans. Le travail d'amateur étant toujours mis en relation avec la création contemporaine, nous avons aussi dans

la galerie l'exposition des clichés d'une professionnelle, Louise Coten, ayant pour titre "Les preuves des souvenirs".

• Troisième volet

Une commande passée à trois artistes. Une portraitiste a installé un studio à l'intérieur de la maison, a sélectionné 30 personnes du quartier – leaders d'opinion, fortes personnalités – : l'ilotier, le jardinier, le président du comité de quartier, la boulangère... Un jeune photographe a choisi une tour et a fait du porte à porte photographique pendant six mois. Il a été accueilli, jeté, certaines fois il est retourné six fois chez les personnes. C'était un dialogue social et artistique. Le dernier photographe a travaillé sur le paysage urbain, avec des panoramiques.

« Trois approches qui forment le triangle problématique de toute réflexion sur la photographie : la simple volonté du souvenir, le souci d'intervention "artistique" et, enfin, la photographie comme médium d'une expression singulière inscrite dans ce qu'il est à présent convenu d'appeler l'histoire de l'art d'aujourd'hui. » (Yvette Le Gall)



Ateliers, interventions éducatives, soutien aux projets

« Nous accueillons dans notre secteur atelier environ 800 personnes, essentiellement habitants du quartier : école de danse, de musique, d'arts plastiques, de théâtre. Mais nos activités s'exercent dans le cadre d'un environnement culturel, elles ne sont pas uniquement fondées sur un apprentissage de techniques.

Au total, soixante heures d'interventions éducatives vers les domaines artistiques sont dispensées chaque semaine aux élèves des treize écoles présentes sur le Blosne. Ateliers de pratiques artistiques, classes culturelles et jumelages sont construits avec les équipes d'enseignants pour une médiation active et dynamique entre les œuvres, les artistes et les scolaires.

Nous avons aussi cinq groupes de danse hip hop qui répètent dans la maison. Nous les accueillons, les suivons, les mettons en relation avec des chorégraphes (Accrorap), leur proposons des stages (comme ceux encadrés par HB2). Nous les invitons également aux spectacles de danse, essayons de leur trouver des scènes.

L'un de ces groupes qui répétait chez nous s'est aujourd'hui organisé en association. Ils ont trouvé des financements et ils organisent un mini-festival chez nous. Il y a une logique. Nous avons travaillé avec eux sur les budgets, la sécurité... et ils en sont à la seconde édition.

Concernant les associations, nous les aidons à mettre en place "leur" projet, "leur manifestation". Nous ne rentrons pas dans leur programmation, ni dans l'essence de ce projet, sauf s'il y a une demande explicite. Nous sommes partenaires plus qu'organisateur dans ces moments là. Nous avons dit aux gens : "Vous êtes autonomes, vous devez trouver les moyens d'user du Triangle". »

La culture indépendante des classes sociales

« Nous écartons de notre réflexion des notions à mon sens périmées comme "la culture bourgeoise, la culture populaire...". A chaque visite, les élus nous posent la question : "Les ouvriers, les jeunes viennent-ils chez vous ?" On ne peut plus dire cela, notre société évolue. Il y a des variétés d'univers culturels, d'univers sociaux qui se retrouvent dans toutes les strates de notre société. Pour faire simple, il y a des ouvriers bien plus cultivés que des cadres. Que nous soyons d'origine modeste ou cadre supérieur, nous rencontrons tous la même difficulté pour comprendre certaines œuvres.

Je ne discours pas sur le mot culture. Je dit simplement que toute discussion sur la culture doit commencer par le phénomène de l'art. On sait que dans un lieu comme le nôtre il faut des artistes en résidence, qu'il y ait rencontre avec ces artistes et avec des œuvres. Il faut tenter des rencontres dynamiques avec des œuvres et des publics aussi différents que possible. Il faut décroquer. Alors nous tentons : théâtre en appartement, poésie, hip hop...

Les gens n'hésitent pas à venir dans ce quartier et je crois modestement que le Triangle y contribue. Si la bibliothèque du Triangle est devenue la plus grosse bibliothèque de Rennes avec 300.000 prêts de documents par an, ce n'est pas un hasard. Nous ne changeons pas la face du monde, nous essayons, c'est tout ! » ■

CONTACT

Triangle
Christian Duart
Boulevard de Yougoslavie - BP 2236
35022 Rennes Cedex
Tél : 02 99 22 27 27



Une poésie par jour... les "Lumières de juin"

« Sur quatre années : spectacles, combinaisons entre la poésie et d'autres disciplines artistiques. Nous avons invité des poètes connus, mais nous nous sommes aussi attachés à l'écriture poétique et à la parole des habitants, à la mémoire en devenir.

Tout le monde a rencontré sur le quartier chaque jour une poésie différente. 800 poèmes ont été écrits par les enfants, les femmes, les hommes, les jeunes du quartier. Distribution de 5.000 poèmes dans les boîtes aux lettres. Un lâcher de ballons avec des poèmes, avec en écho des appels de toute la France. Une poésie pour accompagner chaque quittance EDF. Parution de la poésie du jour dans "Ouest France". Un numéro vert pour écouter une poésie différente chaque jour : première année 900 appels en dix jours, deuxième année 2.500 ! Rencontres avec des poètes, soirées poétiques.

Dans le cadre de stages d'alphabétisation, l'écriture de poèmes a permis de travailler sur le langage, sur l'imaginaire, de jouer avec les mots, de se laisser aller. D'après les formateurs, les résultats sont visibles, et ils peuvent réutiliser immédiatement cette expérience pour accompagner leur enseignement.

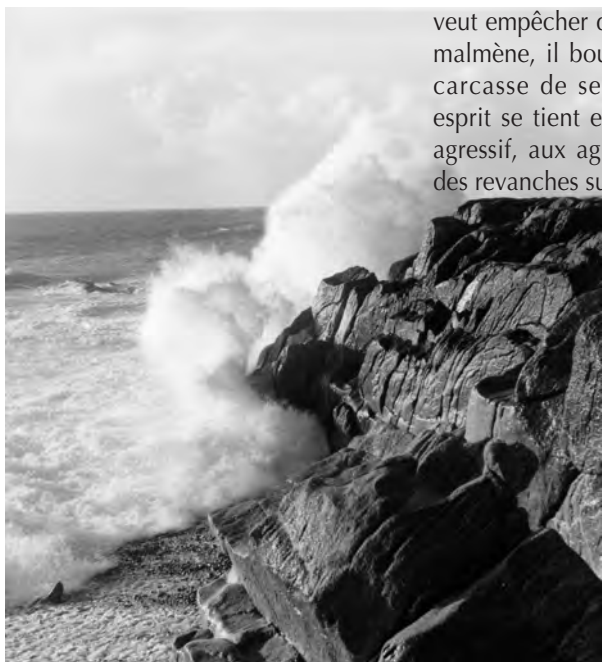
Autre bel effet : toutes les personnes ayant écrit des poèmes ont été invitées à une soirée lecture, au cours de laquelle des comédiens ont lu leurs textes. Les réactions étaient enthousiasmantes, car ils se rendaient ainsi compte qu'ils avaient écrit quelque chose de beau. »



Fatna E.

Il y a vingt ans dans cette
campagne de Bretagne
Les souvenirs se bousculent
L'émotion est vive et monte
Je me souviens qu'un soir 71,
Je suis arrivée dans cette gare,
Avec ma fille, et une valise
pour tout bagage.
Pour nous accueillir, des
pommes, la pluie et le
brouillard.
Laisant derrière nous
Le soleil, et la terre rouge
De notre Maroc natal.

*Poème écrit par un habitant du
Blosne - square le Strat Grisons -
dans le cadre des "Lumières de juin",
manifestation sur la poésie organisée
par le Triangle, à Rennes*



Pierre-Jakez HÉLIAS

« Je suis d'un pays où règne le maître-vent à ses heures. La mer et la terre lui sont également soumises, les hommes lui doivent la meilleure part de ce qu'ils sont. Je ne crois pas qu'il y ait un seul habitant de ces parages, homme ou femme, qui ne soit redevable au vent, galerne ou surôit, de cette alacrité physique et morale qu'on appelle *startijenn*. Sans lui, beaucoup d'entre nous écouterait probablement les voix insistantes de la fatalité qui susurrent d'abandonner toute entreprise et de s'asseoir au pignon de la maison pour attendre advienne que pourra. Mais le vent nous tient en joie et en souci. Il nous pousse dans le dos pour nous forcer à l'aventure quotidienne. Il nous gifle la face pour nous faire bander nos muscles et jurer les sept cent barriques de tonnerre. Il nous sale de pluie comme on fait de la chair des cochons de bonne race que l'on veut empêcher de pourrir. Il secoue, il malmène, il bouscule, il nourrit notre carcasse de ses bourrades et notre esprit se tient en éveil, constamment agressif, aux aguets des coups dur et des revanches sur la vie. »

*Le cheval d'orgueil
(Extrait)*

Que cette brève et incomplète visite en Bretagne

donne malgré tout au lecteur l'envie d'en savoir un peu plus sur ses multiples faces et ses richesses.

Les vents ne soufflent pas que sur les côtes, ils s'infiltrèrent dans les esprits et engendrent une vitalité culturelle difficile à circonscrire... qui laisse cependant des traces.

Les acteurs culturels bretons ont œuvré et œuvrent encore à la manière des pionniers, traçant les chemins de la coordination des clubs, du développement de la diffusion pour jeune public, de la rencontre des traditions celtiques avec les expressions artistiques inspirées par la modernité.

Et pour ne pas oublier que nous venons de visiter le pays de la poésie, quittons-le avec quelques vers des "Poèmes bleus" de Georges Perros...

« Qu'elle nous soit présente, la Bretagne
Dans ses humeurs, ses élans, son mystère,
Son mystère Surtout
Approchons-nous-en doucement
Laissons-nous faire et défaire
Par cette magie enfantine
Qui vient des mots tout simplement. »



UN RESEAU DE CENTRES D'INFORMATIONS JEUNESSE

- Un centre régional à Rennes
- Cinq Bureaux Information Jeunesse (BIJ) dans les grandes villes bretonnes : Saint-Brieuc, Brest, Quimper, Lorient, Vannes
- Cinquante-six Points Informations Jeunesse (PIJ) répartis sur la région

Au total : 62 lieux d'écoute, d'accueil et d'information qui mettent à disposition des jeunes des informations dans tous les domaines : enseignement, métiers, emploi, logement, santé, consommation, loisirs, vacances, étranger...

Les informations sont gratuites, en accès libre, et sans formalité. Certains centres proposent des services supplémentaires : aide à la rédaction et frappe CV, offre de logements, ateliers collectifs d'information...

Le réseau information jeunesse Bretagne, c'est aussi un journal mensuel : TOPOUEST.

CONTACT :

Centre d'Information Jeunesse Bretagne
6 cours des Alliés
35043 Rennes cedex

Tél : 02 99 31 47 48
Fax : 02 99 30 39 51

Livres en campagne



Enquête réalisée
par Réjane Sourisseau

L'existence de services culturels dans les villages peut contribuer à freiner leur désertification, voire à y attirer de nouvelles populations. Les habitants le plus en plus demandeurs.

Quant aux "néo-ruraux", ces citoyens en mal de qualité de vie, ce peut être l'une des conditions déterminant leur installation.

Créer ou développer des animations autour du livre, en général à partir d'un petit équipement de type bibliothèque-médiathèque, est une possibilité, les besoins restant considérables ; en effet, moins de 1% des 32.000 communes rurales dispose d'une bibliothèque. Certes, le fonctionnement de ces structures s'avère souvent coûteux pour des municipalités dotées de budgets fort réduits, ce qui explique pour certains un choix limité de livres et un personnel peu disponible car bien souvent bénévole.

Les expériences que nous vous invitons à découvrir dans ce dossier consacré aux "Livres en campagne", montrent clairement que des énergies et des moyens conséquents ont été mobilisés pour bâtir de réels projets de développement local : création d'emplois, animations régulières ou manifestations attirant des visiteurs résidant bien au-delà des frontières du canton... Le rôle des élus est prépondérant, l'intercommunalité presque incontournable, des équipes de gestion et d'animation des structures à la fois compétentes, salariées et motivées sont indispensables.

Le livre est présent dans les campagnes sous différentes formes : les "relais-livres" (témoignages sur la médiathèque d'Auberive et appel à projets lancé par le ministère de la Culture) ; le "Banquet du Livre" de Lagrasse qui, autour de la philosophie articule ateliers, rencontres, débats, films... ; et les "villages du livre" qui, à partir d'une première expérience en pays de Galles, essaient depuis dans le monde entier, en passant par la Belgique et la France.

Relais-Livres

Les relais-livres, construits autour d'une bibliothèque publique, proposent une gamme d'activités et de services liés au livre et à la lecture.

Outils de développement local en milieu rural, ils font l'objet d'un appel à projets par la Direction du Livre (voir en fin de chapitre)

Et pour illustrer ce thème, nous vous proposons de visiter, aux marches de la Bourgogne... la Médiathèque d'Auberive.

La réussite de cet équipement peut s'expliquer par l'appui du conseiller livre de la DRAC, la volonté politique d'un élu, président du district, et le dynamisme des deux bibliothécaires.

Photo : Conseil Général de Haute-Marne



Livres en Champagne

En Champagne-Ardenne, les Relais-Livres ont trouvé en la personne de Chantal Valentin, conseiller Livre à la DRAC, un fervent défenseur.

Le rôle du conseiller Livre et Lecture

« Mon rôle a été de faire connaître le Relais-Livres, concept qui s'intègre parfaitement à la définition d'un équipement pluriactivités et de lui donner réalité. Trois axes pour atteindre ce résultat : augmenter la surface dévolue à la bibliothèque en intégrant des espaces d'animation, proposer un soutien financier pendant deux ans pour permettre aux élus de recruter deux bibliothécaires professionnelles à mi-temps, lier l'ensemble des services installés dans ce lieu par un projet de développement cantonal. »

Des fonctions nouvelles

« Depuis longtemps, je souhaite que les équipements en milieu rural aient un rôle pluridisciplinaire, que les bibliothèques soient associées à d'autres services, culturels, sociaux, administratifs, touristiques... Dans le même esprit, il est important que les bibliothèques diffusent l'ensemble des médias papier, mais aussi vidéos, disques, CD Rom. L'animation fait partie de leur mission en relation avec d'autres structures : écoles, maisons de retraite, consultations de PMI... Ces équipements sont souvent fréquentés pour d'autres raisons que l'emprunt de documents, parce qu'on peut y trouver divers services : aides au devoirs, mise à disposition de photocopieur, fax, d'ordinateur, rencontres... Les bibliothèques sont peut-être les derniers forums de discussion. »



Le conseiller
DRAC

La valeur d'un exemple

« Depuis l'ouverture de la médiathèque, la position des maires du canton d'Auberive a changé. La mise en place de ce projet culturel était leur première démarche intercommunale. Maintenant, ils travaillent ensemble sur des projets de développement. Cette médiathèque m'a permis de convaincre d'autres élus de mener des projets similaires car elle est le reflet d'une coopération réussie. Je la fait visiter, ce qui est généralement plus convaincant qu'un discours. » ■

ÉTAT DES LIEUX EN REGION

En Champagne-Ardenne, il existe aujourd'hui 4 Relais-Livres. Chacun a son identité. Bien souvent, les réalisations se sont intégrées à des projets de réhabilitation du patrimoine.

A **Auberive** la Maison de pays, inaugurée en 1994, abrite la Poste, une médiathèque et des structures intercommunales. En 1993, le site fut l'un des sept retenus par le Ministère de la Culture pour bénéficier de l'appellation "Centre de Ressources Livre", qui allait devenir "Relais-livres".

A **Chevillon**, le relais-livres est installé dans un pavillon de chasse de la Renaissance, sur un site du patrimoine métallurgique. Il jouxte une salle d'exposition reliée au FRAC (Fonds Régional pour l'Art Contemporain).

A **Mussy-sur-Seine**, le relais-livres, au cœur d'une forêt patrimoniale, est relié à un centre d'initiation à l'environnement et à une P.A.I.O. (Point Accueil Information Orientation).

A **Brienne-le-Château**, est inauguré en 1995 un relais-livre dans une Maison de la Famille. Il mène des actions de lutte contre l'illettrisme.

CONTACT

DRAC Chantal Valentin
3, fbg Saint - Antoine
51037 Chalons-en-Champagne
Tél : 03 26 70 36 50 / 03 26 70 43 71

La médiathèque
d'Auberive

La bibliothécaire

Un équipement vivant

En deux ans à peine, la médiathèque d'Auberive est devenue l'un des outils indispensables du paysage culturel du canton. Entretien avec Régine Bouteaux, bibliothécaire.

Des conditions idéales

« Les moyens financiers alloués à la médiathèque ont permis de créer un équipement splendide : spacieux, chaleureux... Nous disposons de budgets suffisants pour acquérir régulièrement des livres, des jeux neufs... Grâce à l'opportunité qui nous a été donnée de suivre une formation de bibliothécaire et différents stages, nous sommes dorénavant avec ma collègue un binôme complémentaire. La confiance que nous accorde les élus est entière : nous avons carte blanche pour choisir les livres, monter des animations... »

Les animations, clés de la fréquentation

« Proposer des animations diversifiées et régulières est un moyen de rappeler constamment que la médiathèque existe, d'inciter les habitants les plus éloignés à se déplacer (certains parcourent plus de 20 kms) et enfin de nouer des contacts directs avec la population puisque nous n'hésitons pas à promouvoir nous-mêmes nos spectacles auprès des gens du village. Les statistiques montrent clairement que les pics de fréquentation sont enregistrés lors des animations et dans la période qui suit.

Outre le fait qu'elles redonnent de l'élan, les animations permettent aussi d'atténuer les réticences face à la lecture. Ainsi, il est fréquent que des ouvrages présentés lors des animations soient ensuite empruntés. »

« Entretenir une qualité relationnelle avec le public est l'un des aspects essentiels de notre métier. Chacun doit pouvoir trouver sa place. Ainsi, un espace réservé aux enfants a été aménagé : une fresque murale a été conçue avec eux, des jeux sont à leur disposition... Nous sommes disponibles pour ceux qui souhaitent échanger, sur des livres bien sûr, mais aussi sur d'autres sujets. L'idée du portage des livres à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite est à l'étude. »

Monter un spectacle

« A l'issue du stage "Enfance et musique" nous avons eu envie de monter un spectacle à partir de "L'Opéra de la Lune" de Prévert avec des enfants, des artistes. La représentation sera un petit "événement" pour le district. » ■



Couverture du livre
"L'Opéra de la Lune"
Image de
Jacqueline Duhême
(Ed. G.P. Paris) 1974

CONTACT

Médiathèque de la
Maison du Pays d'Auberive
R. Bouteaux
A.M. Labourdette
52160 Auberive
Tél : 03 25 88 13 36

PARMI LES ANIMATIONS PROPOSEES DEPUIS L'OUVERTURE

Après-midi récréatif, soirée débat autour du thème "L'enfant et le temps de vivre", création d'une peinture murale avec les enfants, expositions et animations "De l'arbre à la forêt", "Après-midi autour d'un conte dans la mystérieuse caverne bleue", exposition et animations sur la vie et l'œuvre de Jean de La Fontaine, exposition "Images pour la lutte contre le SIDA", lecture d'extraits de "Bilbo le Hobbit" de Tolkien, animation et exposition "Comment naît une BD ?", travail avec les enfants en collaboration avec le Musée de la Poste sur l'art postal...

« Pour l'exposition "La vie au début du siècle dans le district", nous avons sollicité tous les habitants pour la collecte de cartes postales anciennes. Tout le monde a participé et s'est déplacé pour reconnaître une vieille cousine, un grand-oncle... Ce fut un grand succès. »

Danièle Bour,
illustratrice de notoriété
nationale (Petit Ours Brun)
habite le canton.
Elle a participé à la série
d'animations "L'ours sous
toutes les coutures."



CHIFFRES CLES

Superficie : 250 m², projet d'agrandissement
Ouverture : 22 heures par semaine du mardi au samedi
Fonds : 1 500 livres appartenant à la médiathèque (400 nouveautés acquises par an) + 2.500 prêts par la BDP renouvelés tous les trimestres + 400 CD
Inscrits : 329 (bibliothèque)
170 (discothèque)
Prêts effectués en 95 : 7.100
Fréquentation 95 : 6.400 personnes, soit 30 par jour ouvrable
Budget annuel : 23 kF (achats livres, CD Rom, cassettes + 18 kF (animation))

Ecoute & rencontres

La médiathèque
d'Auberive

L'élu

La clé de l'intercommunalité

Les villages du canton d'Auberive ont une longue pratique de l'intercommunalité et des idées pour ne pas laisser mourir le pays. Le succès de la Maison de Pays, qui intègre le relais-livres, les a incités à réaliser des projets encore plus ambitieux. Entretien avec Didier Jannaud, président du district et conseiller général du canton.



L'intercommunalité : 20 ans d'expérience

« Sur notre territoire peu riche, de faible densité, si nous ne nous regroupons pas, nous sommes obligés de faire petitement. Le canton d'Auberive compte une vingtaine de communes de 20 à 250 habitants. Dans la région, la création d'outils intercommunaux ne date pas d'hier, ni de la décentralisation, deux SIVOM ont plus de 20 ans. Avant la Maison de Pays, les réalisations communes portaient sur les réhabilitations d'écoles, les transports scolaires mais les grandes assemblées générales entre élus étaient une habitude. Le terrain était favorable.

Nous avons besoin de nouveaux outils de travail pour exercer mieux notre capacité à nous redévelopper. Le SIVOM s'est transformé en District, structure à fiscalité propre (possibilité de recevoir une dotation au fonctionnement comme une mairie, allègement des impôts...). Cela signifiait de nouveaux moyens, donc un autre dynamisme. »

Créer une Maison de Pays

« Le projet de départ était de proposer un service public décent. Au chef-lieu de canton, la poste était vieillotte. L'opportunité s'est trouvée de réhabiliter une vieille ferme en pierre au centre du village. La taille de ce bâtiment nous conduit à envisager un équipement multi-services d'envergure cantonale qui pourrait héberger : les bureaux des structures intercommunales, la petite bibliothèque du village qui ne demandait pas mieux que de déménager... »

L'appui de l'Etat et des institutions

« Des aides de l'Etat se sont greffées à notre projet initial. Le conseiller Livre de la DRAC, le directeur de la bibliothèque départementale de Prêt avec lesquels nous avons pris contact, nous ont donné des idées, nous ont appris l'existence des relais-livres, ont facilité les recherches de financement...

L'existence de ce programme a rassuré les élus : "L'Etat démontre sa volonté de nous encourager, donc on ne se trompe pas." C'est valorisant. Tous les ingrédients étaient réunis pour que ce projet se concrétise de la manière la plus professionnelle qui soit. »

Les prolongements de cette expérience réussie

« Au départ, la plupart des élus étaient plutôt indifférents à la présence d'une médiathèque au sein de la Maison de Pays. Il n'y avait ni blocage, ni désir fort. Maintenant qu'elle fonctionne, ils sont étonnés par son succès. Ils se sont rendu compte de l'importance de l'offre culturelle sur un territoire d'une part, qu'elle n'entraînait pas des ruines budgétaires d'autre part. Pour inciter au retour au pays, il faut aussi proposer des services aux personnes.

La réalisation de la Maison de Pays a marqué un changement de cap, a nourri la motivation pour travailler ensemble sur d'autres champs : des services de repas sont proposés aux personnes âgées par le biais d'associations, un conseil districale de jeunes vient d'être mis en place, enfin un programme de développement contrac-

tualisé avec le Conseil régional et l'ADECAPLAN, financé par le programme européen Leader, est en cours de réalisation. Un programme triennal associe les cantons d'Auberive, Longeau et Pranthoy.

A cause de son histoire, des gens, le Sud haut-marnais est en avance. Influencés par notre expérience, les deux cantons voisins suivent désormais notre exemple avec deux ans de décalage. » ■

LA MAISON DE PAYS ACCUEILLE

-L'ADECAPLAN (Association pour le Développement du Pays d'Auberive) qui mène notamment un programme de réhabilitation d'une soixantaine de maisons anciennes en vue du développement touristique.

-Le SIGFRA qui gère plus de 70 000 hectares de forêt.

-Le district.

-Un espace d'exposition.

-Une médiathèque.

Investissement

Coût rénovation des bâtiments : 2,5 MF
Obtention des fonds FNADT, Europe, Région, Département.

Fonctionnement

-Le District (ex. SIVOM).

-La direction du Livre

-L'ADECAPLAN.

-Jeunesse & Sports au titre du travail périscolaire.

-L'Education nationale.

-Le Conseil régional.

-L'Etat par le biais des 2 contrats aidés

NB : District : 70 %

CONTACT

Foyer Langrois de Jeunes Travailleurs
Didier Jannaud
Rue des Auges - 52200 Langres
Tél : 03 25 87 09 69

Communiqué

Relais-Livres : appel à projets

La direction du Livre lance un appel à projets pour augmenter le nombre des relais-livres en campagne, qui conjuguent les enjeux de lecture publique et de développement local.

*Explications par J.C. Van Dam
Responsable du développement
de la lecture publique.*

Repères institutionnels

Piloté par la direction du Livre, le programme des relais-livre est né en 93 suite à un rapport sur l'aménagement culturel du territoire * qui préconisait en milieu rural la promotion de petits équipements servant de base à l'action culturelle sur un bassin de population donné : les pays.

Le "plan d'action en faveur du livre et de la lecture", adopté en octobre 95, prévoit un développement significatif de ce programme.

Trois critères d'éligibilité

- Premier critère de sélection des projets, l'**intercommunalité**, quelle que soit la forme de regroupement (districts, communautés ou syndicats de communes...).

- La **polyvalence** est une notion essentielle de ces équipements. Autour de la bibliothèque publique, élément central et obligatoire, s'organise une gamme d'activités et de services, liés au livre et à la lecture (bibliothèque scolaire, dépôts de librairie ou permanence de libraire), mais aussi à la culture (salle d'exposition, de spectacle...), aux services sociaux ou associatifs (halte-garderie, maison des associations...), ou suivant la mouvance des "guichets uniques", aux services administratifs (préfecture, poste...) ou des commerces (boulangerie...).

Les citoyens sont aussi demandeurs de services qui ne soient pas administratifs et le ministère ne peut faire fi de l'initiative privée. Ces équipements peuvent donc mobiliser une mixité de ressources.

- Nécessairement, il doit y avoir **création d'emplois** de bibliothécaires, pas au sens du grade, mais de la fonction. Ces emplois, à temps complet ou à temps partiel, peuvent être de statut territorial ou avoir un support associatif. L'employeur peut être un syndicat de communes (création d'un poste territorial) ou un support associatif. Ces emplois sont avant tout des emplois de bibliothécaires (voir encadré) mais sont souvent aussi tournés vers l'animation locale.

Modalités pratiques

Les projets se construisent avec le soutien technique des bibliothèques départementales de prêt (BDP) et du conseiller Livre de la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC). La BDP apporte aide et conseils techniques pour l'aménagement de la partie bibliothèque du relais, pour la constitution des collections. Elle peut aussi intervenir pour la formation du personnel.

Deux fois par an, une commission nationale se réunit pour sélectionner les projets.

* Rapport du sénateur Bernard Latarjet effectué pour la DATAR, "L'aménagement culturel du territoire", Paris, La Documentation Française, 1992.

QUELQUES OUTILS

LES AIDES DE L'ETAT

Au titre du programme relais-livre, le ministère de la Culture accorde une aide dégressive de 150 000 F sur 2 ans par site.

Comme tout projet de bibliothèque, un relais-livre en campagne peut bénéficier du dispositif du concours particulier de la dotation globale de décentralisation, dès qu'une surface minimum de 100 m² est prévue.

Les crédits du F.N.A.D.T. (Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire), gérés par les préfets de région peuvent être mobilisés pour l'investissement et le fonctionnement.

Les crédits d'achat de livres du Centre National du Livre peuvent être attribués dans les conditions habituelles.

Des aides ponctuelles peuvent être obtenues par convention pour des manifestations (ex : les rencontres-lecture).

LA MUTATION DES BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES DE PRET

Depuis 1945, la mission historique des BDP est la desserte des communes de moins de 10.000 habitants par prêt direct (bibliobus) ou par dépôt en bibliothèques-relais (foyers ruraux, centres de vacances...).

Suite à la décentralisation, les BDP sont devenues en 1986 des établissements publics territoriaux. Sur l'ensemble du territoire, près d'une centaine sont en fonctionnement à ce jour.

L'EMPLOI DANS LES RELAIS-LIVRES

Chiffres concernant les 19 premiers sites subventionnés entre 93 et 95.

- 20 agents déjà recrutés, dont 9 à plein-temps
- 11 emplois de statut territorial, 9 sous des contrats divers (CDI, CDD, CES, CEC)
- 9 agents du patrimoine, 4 assistants ou assistants qualifiés de conservation,

CONTACT

Direction du Livre
Jean-Claude Van Dam
27, av. de l'Opéra
75001 Paris
Tél : 01 40 15 74 62

Fêtes des livres

Les fêtes du livre, nombreuses en période estivale, ne sont pas toutes un simple prétexte pour attirer des touristes.

Tout en donnant une autre image au village, certaines, grâce à un esprit convivial, provoquent des rencontres fécondes : visiteurs, écrivains, libraires partagent leurs goûts, leurs opinions...

En prolongement de leurs succès s'envisage la création d'équipements culturels et d'activités permanentes autour du livre.

Visite au "Banquet du Livre" de Lagrasse et à la "Fête du livre" de Merlieux.

Le "Banquet du Livre"

Renouer le contact avec la terre natale

S'inspirant de l'antique tradition grecque du banquet*, l'association Le Marque-Page a organisé, cet été, la seconde édition du Banquet du Livre à Lagrasse, dans l'Aude ; 11 jours pour fêter "les plaisirs" : rencontres, ateliers de philosophie, soirées littéraires, séances de cinéma, conférences, expositions, librairie... *Introduction par Colette Olive*
Coorganisatrice de l'événement.

« Habitants ou habitués de cette région des Corbières, natifs ou adoptifs de Lagrasse, nous vivons, nous nous rencontrons tous là régulièrement : animateurs des Editions Verdier, écrivains qui ont adopté ce pays, tous habités par la même volonté : que nos expériences et notre savoir-faire permettent un lieu de réflexion, de débat.

Il y a vingt ans nous nous étions retrouvés autour de la lutte des viticulteurs qui se battaient pour une terre avec une parole propre. Tous les étés et pendant dix ans, les fêtes du vin à Lagrasse nous rassemblaient tous au cœur du mois d'août.

Alors en ces années 90 où allait primer un individualisme forcené et où fleurissaient çà et là des agapes culturelles marchandes, nous avons décidé de rendez-vous où présideraient la parole et la lettre.

Autour d'un thème, - la vigne et le vin étaient tout indiqués pour inaugurer -, nous décidâmes l'organisation de rencontres : au cœur du village et pendant une dizaine de jours, philosophes, écrivains, journalistes, amateurs d'art, de musique, de cinéma et de littérature se croiseraient et discuteraient - débattaient.

* Le mot grec "symposion", traduit en français par "banquet" désigne une institution de la vie grecque : le moment où un groupe d'amis, adultes et citoyens, après s'être restaurés, partagent le plaisir de boire, tout en discutant, en chantant, en écoutant des musiciens, parfois même en regardant un spectacle... Cette cérémonie collective unit le plaisant au sérieux.

L'idée du Banquet - du Banquet platonicien - s'imposait.

Un colloque de philosophie sur deux jours avec en préambule la lecture des textes de référence des intervenants par des comédiens (le Banquet de Platon pour la première édition, le Phèdre de Platon et le Chant IV de Lucrèce pour la seconde), pose l'exigence du thème de ces journées, qui se déclinera ensuite à travers la littérature, le cinéma ou la musique au long des rendez-vous, mais également dans les ateliers ouverts à tous (ateliers de philosophie pour les enfants et pour les adultes, ateliers vidéo).

Du 7 au 17 août 1997, ce sera le Banquet des Crimes et vertus. » ■

LES CHIFFRES D'UN SUCCÈS

Au total en 96, 30 000 personnes ont participé aux rencontres, activités, ateliers et débats (fréquentation doublée par rapport à 95).

Chaque jour, le colloque philosophique a attiré 1 000 personnes.

Le chiffre d'affaires de la librairie a augmenté de 70 % par rapport à 95.

L'engagement des Éditions Verdier

En 79, les Editions Verdier s'installent à Lagrasse dans un hameau d'où elles tirent leur nom. Gérard Bobillier, leur directeur, revendique son engagement politique au sein de la Gauche prolétarienne après 68. A la fin des années 70, les Editions Verdier prirent une part active aux graves luttes viticoles qui sévirent dans le pays des Corbières. Le fond philosophique est le premier à se développer : textes fondateurs de la tradition hébraïque et de l'islam spirituel. Progressivement, le catalogue s'étoffe au domaine poétique, à la littérature allemande et française contemporaine.

Partages et confrontations

Jean-Michel Mariou, président de l'association Le Marque Page, est responsable de "Corbières Matin", le quotidien du "Banquet du Livre", et rédacteur en chef de "Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ? ", l'émission littéraire de France 3. Origines, signification et avenir du Banquet.

« Ce qui nous a séduit, ici, voilà 20 ans, c'est la naissance, dans les luttes viticoles, d'une parole tout à fait originale. Ces vigneron, sans réelle culture politique, prévoient et dénoncent ce qui s'est passé depuis, à savoir que la région risquait d'être sacrifiée au tourisme (on disait alors qu'elle allait devenir le "bronze-cul" de l'Europe). »

Fidélité à un engagement

« A cette époque, nous nous sommes posé la question de "l'être ensemble", et avons essayé de vivre des choses de la vie quotidienne – ce que l'on a appelé les sociabilités nouvelles – puis nous sommes partis car nous avons touché les limites de cette démarche. Les questions du monde restaient posées et nous ne voulions pas rester à l'écart du monde. Pas question de faire une croix sur les injustices du monde sous prétexte que les paris politiques des années 70 ont échoué.

C'est ainsi que nous avons voulu nous reposer ces questions anciennes, celles des fins dernières de la

société !... Comment pouvions-nous, modestement, chercher des réponses à partir de ce lieu qui nous avait fondés ? De là est née l'idée du premier "Banquet du Livre", avec cette conviction que le livre doit vivre ailleurs que dans son objet, ailleurs que dans ces lieux traditionnels que sont les librairies, les bibliothèques... Si quand on est auteur on peut vouloir planter la vie au cœur du livre, nous, nous voulons planter le livre au cœur de la vie.

Nous avons pris le contre-pied du principe de l'étude de marché : nous nous sommes réunis et avons dressé la liste de toutes nos envies. En contemplant le tableau nous avons pensé que nous n'y arriverions jamais... Mais le résultat est que nous avons réalisé 95% de nos idées du départ. Ce que nous avons eu envie de partager s'est avéré répondre à une attente. »

Fécondité des rencontres

« A mon sens, ce qui fait la richesse du Banquet, c'est le hasard des rencontres. C'est quelqu'un qui vient pour le colloque de philosophie, puis pointe son nez à la soirée sur le rugby, entend Pierre Villepreux exprimer des préoccupations rejoignant mystérieusement des questions qu'il se posait sur le monde... Voilà qui est fécond...

Nous souhaitons que les rencontres soient soumises à une autre logique que celle de la prostitution touristique. Le Banquet n'est pas une foire, c'est le contraire d'un festival, c'est une succession de partages et de confrontations que nous voulons les plus exigeants possibles. C'est à partir de l'extrême qualité recherchée dans nos

Si quand on est auteur, on peut vouloir planter la vie au cœur du livre, nous, nous voulons planter le livre au cœur de la vie.

propositions que naissent des choses d'une richesse imprévue...

En matière de philosophie, nous n'avons pas envie de reproduire les tendances un peu molles qui servent pour quelques-uns à devenir des consultants permanents à la télévision. La philosophie doit aussi mettre en danger sa propre existence. C'est au fond la marque du véritable questionnement philosophique.

Dans ce contexte, Corbières Matin est un repère, un relais de toutes ces rencontres, de toutes ces paroles. »

Vers la Maison du Banquet

Notre projet de développement, déjà bien avancé, vise la création d'une "Maison du Banquet". L'idée est d'installer dans une partie de l'abbaye des écrivains en résidence, des traducteurs, une unité d'imprimerie, de travailler en relais avec les universités de Toulouse et de Perpignan et d'organiser des colloques, des lectures tout au long de l'année. » ■



Durant les 11 jours du Banquet, un quotidien de quarante pages, Corbières Matin, réalisé dans l'école du village, propose un regard original sur la manifestation et le pays qui l'accueille : des textes inédits d'écrivains aux recettes de cuisine.

CONTACT

Le Marque - Page
11220 Lagrasse
Tél : 04 68 24 05 75
(Editions Verdier - Paris
Tél : 01 43 79 20 45)

Fête des livres à Merlieux

Au vu du succès de sa "Fête du livre", la petite commune (200 habitants) de Merlieux-et-Fouquerolles dans l'Aisne, devrait entamer les travaux d'un centre multiculturel. Entretien avec Daniel Corcy, maire, Vincent Lavoine, Trésorier de "Nwer Leu" et Dominique Lestrat, responsable de la bibliothèque.

"Fête du Livre" et lecture

Depuis 4 ans, chaque troisième week-end de septembre, la Fête du Livre transforme provisoirement Merlieux en une cité étrange : des mètres d'exposants où l'on peut acheter ou échanger des livres, des dédicaces et débats avec des écrivains, des contes, des lectures de poésie, la remise d'un prix littéraire décerné par des collégiens, des dégustations de produits campagnards...

Daniel Corcy se rappelle : « Pour la première édition, nous étions à contre-courant, c'est plus risqué qu'une foire au fromage. L'objectif en effet n'est pas une simple foire aux livres, mais de contribuer au développement de la lecture, de sensibiliser les élus alentour à la place de la culture. A cet effet, la manifestation est organisée avec la fédération départementale "Aisne lecture" et "Lire et savoir" (associations regroupant les Centres Ruraux de Lecture et de Documentation). Les écrivains fascinent, ils deviennent accessibles le temps d'un week-end, déjeunent avec les organisateurs, les habitants. Ces rencontres sont une incitation directe à la lecture. »



Un projet de village

« Cette Fête du livre s'inscrit dans le projet global de notre village. En 83, la commune a lancé le programme "Chantier libre", où la population était invitée à formuler des propositions pour le développement. Il a concerné la réouverture de l'école et la création d'une bibliothèque, la construction d'une place publique, d'aires de jeux et de stationnement, d'une salle polyvalente, de logements locatifs, la mise en route d'un centre de télétravail, l'un des premiers en milieu rural. Dès 1976, un centre d'initiation à l'environnement ouvrait ses portes à Merlieux.

Notre bibliothèque est installée dans le même bâtiment que l'école et la mairie, au milieu des deux classes, mais elle est ouverte à tous. Une bibliothèque, si petite soit-elle, doit pouvoir proposer un nombre suffisant d'ouvrages et utiliser les BDP pour enrichir le fond. Pour être un lieu vivant, elle doit aussi, à mon sens, proposer des animations, des services. Nous nous y employons en mettant à disposition un point informatique, en proposant les services d'un écrivain public, en faisant intervenir des spécialistes sur des sujets concernant la population, la fabrication du cidre par exemple car cette activité est pratiquée au village... »

Bientôt, un centre multiculturel

« Grâce à nos différentes réalisations, nous avons désormais une réputation de dynamisme. Le succès de la "Fête du livre" a prouvé qu'un potentiel de public existe, qu'une manifestation culturelle peut s'attacher des fidèles dans le monde des lettres tout en restant un rendez-vous populaire.

La création d'un centre culturel est un des derniers éléments du programme "Chantier libre". A vocation régionale, il devrait accueillir une Maison du livre et des écrivains en résidence, - une forme d'aboutissement de la Fête du livre -, un café-musiques, des expositions... La commune a acheté un vaste corps de ferme. Les travaux débiteront dès que nous aurons le feu vert de nos partenaires. »

Pour Vincent Lavoine et Dominique Lestrat, membres de l'association Nwer Leu, porteuse du projet, le but est de « créer un outil vivant, au service des associations actives sur le département pour prendre ensemble à bras le corps la cause de la culture. Nous aimerions qu'en visitant Merlieux, les gens profitent d'une cure de vitamines, montrer que si nous, nous avons réussi à redonner vie au village, à leur tour ils peuvent entreprendre. » ■

QUATRE FÊTES DU LIVRE

Au cours des quatre dernières éditions, les visiteurs de la Fête du Livre, dont le nombre est passé de 3 à 15 000, ont pu rencontrer : Calixte Beyala, Régine Deforges (marraine de la "Fête du Livre 96"), Yves Gibeau, Jean Hallade, Philippe Lacoche, Denise Lacombe, Denis Lefèvre, Jean Le Mauve, Yves-Marie Lucot, Thierry Maricourt, Jacques Mazeau, Robert Mallet, Lucien Rosentblat, Alphonse Boudard, Françoise Rey, Sébastien Japrisot, Noëlle Chatelet, Bernard Werber...

Depuis 94, a été mis en place le prix littéraire "Yves Gibeau" destiné à récompenser une œuvre littéraire parmi 5 ouvrages d'auteurs contemporains. Les comités de lecture sont constitués d'élèves de plus d'une dizaine de collèges.

Une enquête a montré que c'est la fête, l'ambiance bon enfant, qui motivent les participants dont 85 % se déplacent en famille.

CONTACTS :

Mairie de Merlieux
Tél : 03 23 80 15 59
Aisne lecture
Tél : 03 23 23 43 53

Villages du livre

Depuis une dizaine d'années, l'histoire, passionnante, des villages du livre est celle d'une succession de rencontres entre personnalités partageant le même amour de la chose écrite et le même sens de l'initiative.

Rétrospective et perspectives.

Un concept...

Un village du livre, c'est l'installation programmée dans un petit village rural de librairies d'ancien et d'occasion ainsi que d'ateliers de métiers liés à la fabrication, à la restauration, à l'illustration de livres.



Les pionniers

Voici plus de trente ans, Richard Booth, un Anglais excentrique et débordant d'imagination, assura la résurrection d'un village moribond, **Hay-on-Wye**, au Pays de Galles, en y implantant une communauté du livre d'occasion. A la fin des années 70, un bibliophile, venu du fond des bois, Noël Anselot, lui rendit visite. Rapidement, les deux hommes se lient d'amitié.

L'idée d'un deuxième village du livre germe, mais la concrétisation s'avère trop coûteuse et trop complexe. Pour l'heure, Noël Anselot, qui a acheté à Booth une importante collection de livres et manuscrits anciens se "contente" de convertir en librairie ouverte sur rendez-vous la fermette dont il est propriétaire à **Redu**, petit village de 400 habitants au cœur de la forêt belge d'Ardennes. Il en profite

pour se remettre à l'écriture. En 84, Gérard Valet, journaliste curieux, est son invité pour le week-end. Il s'enflamme devant cette "niche aux livres" et propose de s'associer à la relance de l'idée d'un second village du livre. Il suggère de jumeler Redu et Hay-on-Wye et d'organiser à cette occasion une grande Fête du livre dont il assurera la couverture médiatique. Le bourgmestre, les habitants s'impliquent. Chacun mobilise son réseau de relations. Monté en moins de six semaines, fruit d'un travail d'équipe, l'évènement réunit plus de 15 000 personnes. Encouragés par ce succès prometteur, des libraires, des artisans s'installent progressivement, engendrent de nouveaux projets. Le village du livre devient permanent.

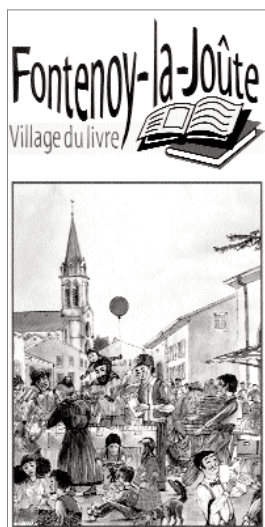
◆◆◆ un mouvement

Un mouvement mondial

Depuis, la réussite de Redu a inspiré des initiatives similaires dans différents pays. En 88, les membres de l'association "Savenn Douar" (Tremplin) de **Bécherel** visitent le site. De retour en Bretagne ; ils ouvrent une crêperie-librairie, quelque temps plus tard, des confrères commencent à s'installer... un nouveau village du livre est né. D'autres verront encore le jour en France, à **Montolieu** près de Carcassonne (où Booth et Anselot lancent le projet en ouvrant chacun une librairie), en Suisse, au Pays-Bas, aux USA... et même en Asie du Sud-Est. Une dizaine sont à ce

jour en fonctionnement, des projets sont en cours (voir carte).

Face à cette évolution, Anselot et Booth restent prudents et intègres. Ces pionniers ne sont pas favorables à une multiplication inconsidérée des sites. Un vrai village du livre ne doit pas pousser comme un champignon. Ils conseillent donc d'éviter tout mimétisme pour sauvegarder l'originalité et l'authenticité. L'un des principes essentiels est l'éloignement des villages entre eux, chacun devant pouvoir bénéficier d'un potentiel important de clientèle dans un rayon de 600 kms.



Inauguré le 28 avril 1996, Fontenoy-la-Joûte est le dernier né des villages français du livre (à 50 kms de Nancy et à côté de Baccarat, la cité du cristal).

C'est dans ce joli village lorrain que, depuis 94, l'association "Les amis du livre" (créé à l'initiative du Père Dominicain Serge Bonnet, directeur de recherche au CNRS, et présidée par François Guillaume, député et ancien ministre de l'Agriculture) organisait les "dimanche du livre", agrémentés de joutes poétiques connaissant un succès croissant.

Après 6 mois de fonctionnement, Daniel Mengotti, directeur du village du livre, peut se féliciter d'un bilan chiffré éloquent : 64 000 visiteurs, 12 emplois créés (bouquineries, brasseries), 16 bâtiments réhabilités, 11 maisons vendues, réalisations d'investissements par la mairie (parking...). En 97, une maison de l'imprimerie sera inaugurée dans une ferme acquise par la commune.



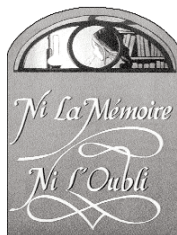
- LES VILLAGES DU LIVRE EXISTANTS
 - Hay-on-Wye, Pays de Galles (1964)
40 librairies - Tél : 00 44 97 82 01 44
 - Redu, Belgique (1984)
40 commerces, 20 librairies - Tél : 00 32 61 65 60 91
 - Bécherel, France, Bretagne (1988)
11 librairies - Tél : 02 99 66 80 55
 - Montolieu, France, Aude (1990)
librairies et chambres d'hôtes - Tél : 04 68 24 84 11
 - Saint-Pierre-de-Clages, Suisse (1993)
Tél : 00 41 27 306 32 82
 - Bredevoort, Pays-Bas (1993)
Tél : 00 31 54 37 52 380
 - Fontenoy-la-Joûte, France, Lorraine (1996)
14 librairies - Tél : 03 83 98 01 14
 - Kembuchi et Miyagawa : Japon
 - Stillwater : USA (Minnesota)
- LES VILLAGES DU LIVRE EN PROJET
 - Molsberg (Allemagne), Pulau Langkawi (Malaisie), Chowa (Japon), Fjaerland (Norvège), Trois Pistoles (Canada), Ilsan (Corée) et un projet en gestation au Danemark.

Vivre et travailler au pays

Sur des territoires touchés par l'exode rural, les villages du livre ont transformé en réalité le slogan "vivre et travailler au pays". Ils permettent des créations d'emplois liés au livre, à l'art, mais aussi à l'artisanat, à l'hôtellerie... La multiplication et la spécialisation progressive des différentes librairies élargissent le choix pour l'amateur et modulent les phénomènes de concurrence dans une atmosphère conviviale.

Par des animations régulières, les villages du livre créent de nouvelles fêtes, deviennent des lieux de rassemblements culturels. Ils participent au développement économique également en attirant de nombreux visiteurs sur la base d'un tourisme à thème. Bien souvent, ils permettent de réhabiliter une partie du patrimoine. Les syndicats d'initiative voient ainsi leur activité renforcée.

Ils offrent aux bibliophiles la quasi-certitude de trouver la rareté si longtemps traquée, aux novices l'occasion de découvrir des richesses insoupçonnées, à tout un chacun de multiples destinations pour un voyage vers un monde empli d'aventures, d'émotions, de rêves, d'idées et de poésie : celui des livres.



Quelques enseignes des librairies de la ville



*Librairie
ancienne
Noël Anselot*

REDU

En 1993 : 380 habitants, une école prête à fermer.
En 1995 : 450 habitants, une école primaire et une école maternelle, un boulanger, des hôtels et restaurants, 10 artisans d'art (fabricant de papier à la cuve, tisserande irlandaise, doreur et relieur...) 26 librairies (spécialisées, l'une sur la nature, l'autre sur la marine, ou encore l'aéronautique, les livres anciens, les livres de poche, la bande dessinée...), 350.000 visiteurs chaque année (animations en saison touristique, avec ventes aux enchères, concerts, stages, expositions...).

Noël Anselot

Un personnage

Descendant d'une ancienne lignée luxembourgeoise, journaliste avant d'embrasser une carrière dans l'industrie pétrolière, écrivain, Noël Anselot tiendra sur les fonts baptismaux le premier village du livre hors des îles Britanniques. Aujourd'hui septuagénaire, outre la présidence d'honneur de Redu Initiatives, syndicat touristique local, il assume la direction d'une librairie ancienne de renom, et surtout suit attentivement l'évolution d'un mouvement devenu mondial.*

« En prenant racines, l'expérience de Redu a semé des graines dans le monde entier. C'est une satisfaction et en même temps une servitude car je suis sollicité de toutes parts : même les Russes me demandent conseil ! Sans pratiquer de patronage, j'apporte volontiers mon concours. J'ai parrainé certains projets qui me paraissaient solides comme en France à Montolieu ou récemment Fontenoy-la-Joûte, qui suit un développement ordonné, porté par des professionnels et soutenu politiquement.

L'engouement pour les villages du livre aura ses propres limites. Il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus. Certains sont

morts-nés, certains réussissent mieux que d'autres. Mon souhait serait qu'un réseau mondial se concrétise, que tous travaillent en bonne intelligence. Par exemple, lorsque des villages sont proches, il faut veiller à ce qu'ils soient complémentaires et non concurrents.

Il n'existe pas de recettes miracles mais il faut que soient réunies un certain nombre de conditions au départ : la région doit naturellement être attrayante, l'appui permanent des médias est indispensable, une vocation pour les livres et de sérieuses bases professionnelles sont irremplaçables.

Le succès du concept ne me surprend pas outre mesure car, fondamentalement, il répond à de nouveaux besoins : les gens ont besoin de pouvoir lire, à prix doux, de se ressourcer grâce à la littérature dans un cadre exempt de stress. C'est une forme de recyclage de la chose écrite. » ■

*Noël Anselot est l'auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages, parmi lesquels : "Cuisine d'Ardenne, Famenne et Gaume", "Le Moine Belge qui se disait Roi de France", "Ces Belges qui ont fait la France"...

Articulés autour des livres, une Maison de Pays, des événements, des villages juxtaposent des résultats concrets en terme d'emplois, de capacité à rassembler, de dynamisme touristique, de développement économique.

Respectueux des spécificités des pays où ils se sont implantés, ces projets ont démontré leur bien-fondé pour contribuer au renouveau de territoires ruraux menacés d'extinction.

Pour chacune de ces expériences, la culture a été abordée avec sérieux et exigence par des passionnés, professionnels et ou bénévoles, œuvrant pour donner le goût de la lecture.

Parce que la relation humaine prime, parce que des liens directs se tissent entre ceux qui lisent et écrivent, entre ceux qui vendent ou prêtent des ouvrages, le livre est considéré autrement qu'un simple produit de l'industrie culturelle.



Pour en savoir plus...

- "La bibliothèques hors-les-murs"
(1996, 195 F)
Tél : 01 44 41 28 00
(Editions Cercle de la Librairie)
- "Développer une petite bibliothèque"
(La Lettre de l'Acteur rural n° 17, avril 1996)
Tél : 02 33 64 01 44
(Disponible à «Villages» - Magazine de l'acteur rural)
- "La librairie et son image"
(1993, 220 F)
- "Dossier professionnel : Librairie"
(1993)
Tél : 01 40 69 37 00
(Editions CECOD)
- "Dossier de la culture : Le Livre, les bibliothèques publiques"
(1992, 150 F)
Tél : 01 53 85 53 85
(Editions I.A.U.R.I.F.)
- "Plaisir des Mots"
(n° 153, 1995, 110 F)
Tél : 01 40 26 06 06
(Editions Autrement)
- "La Bibliothèque, miroir de l'âme, miroir du monde"
(n°121, 1991, 110 F)
Tél : 01 40 26 06 06
(Editions Autrement)
- "L'enfant lecteur"
(n°97, 1988, 95 F)
Tél : 01 40 26 06 06
(Editions Autrement)
- "Lecteurs en campagne"
Raymonde Ladefroux, Michèle Petit
et Claude Michèle Gardien
(1993, 150F)
Tél : 01 37 34 84 84
(Editions Distique)



TOUS LES 15 JOURS RECEVEZ :

La lettre de L'ACTEUR RURAL



Vous êtes acteur du monde rural, responsable associatif, chargé de mission, élu, enseignant..., vous avez besoin d'informations d'actualité, de qualité et opérationnelles, la Lettre de l'Acteur Rural est l'outil indispensable pour initier, mettre en place et réussir vos projets.

LA LETTRE DE L'ACTEUR RURAL : L'actualité
En 2 pages,
L'actualité choisie du développement rural : les dispositifs, procédures, programmes en cours (Leader 2, Fonds de gestion de l'espace, Loi sur les Pays, etc...).

- Quels sont les projets concernés ?
- Quels financements ?
- Où se renseigner ?

- ◆ Les stages, colloques, rencontres, séminaires.
- ◆ Des échanges d'expériences.
- ◆ Les études, ouvrages, documents spécialisés.

LE SUPPLÉMENT
L'accompagnateur de projet, 4 pages, destinées à être classées et faciles à retrouver au fil de ses projets.

L'essentiel de ce qu'il faut savoir pour démarrer son projet : Créer un festival de musique dans une petite commune, rénover le petit patrimoine, faire un diagnostic de territoire, créer une maison de pays, organiser un service de repas à domicile... dans chaque numéro, un thème différent !

Les projets passés au crible : combien ça coûte ? Quels moyens de promotion ? Quels financements ? Les points forts, les incidences économiques et sociales... L'avis des experts. Les formalités à accomplir, la documentation indispensable, les personnes-ressources...



50F de réduction pour l'abonnement groupé (lettre + magazine)

CONTACT

La lettre de l'Acteur Rural
La Caillère
61100 La Carneille
Tél : 02.33.64.01.44
Fax : 02.33.64.31.91



LE BIMENSUEL D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES

- pour suivre l'actualité européenne, nationale et régionale qui influence le développement de l'agriculture et des espaces ruraux,
- pour connaître les évolutions, les tendances, les mouvements significatifs de transformation du monde rural,
- pour découvrir les gisements d'initiatives, de projets collectifs et d'expériences originales qui l'animent
- pour réfléchir et se documenter sur le devenir des agriculteurs et de tous les ruraux.

Trans Rural Initiatives vous propose des informations concises, claires et fiables.

En moins de trente minutes, ce bimensuel vous livrera des informations sélectionnées. Un service unique et utile pour des acteurs ruraux qui veulent toujours être mieux informés mais qui disposent d'un temps de lecture limité.

Trans Rural Initiatives a une mission résolument éducative : stimuler la réflexion et renforcer la capacité d'intervention des lecteurs qui veulent relever les défis de l'agriculture, de l'emploi et de l'environnement pour un monde rural vivant et solidaire.

Trans Rural Initiatives est publiée par l'Agence de Diffusion et d'Information Rurales (A.D.I.R.)

CONTACT

A.D.I.R.
140, rue du Chevaleret
75013 Paris
Tél : 01.44.24.14.37



Scènes de musiques actuelles & cafés-musiques

La politique de soutien de la direction de la Musique et de la Danse du ministère de la Culture aux "Scènes de musiques actuelles" (SMAC) – dont la moitié, rappelons-le, est composée de cafés-musiques – se poursuit : subventions de fonctionnement plus importantes cette année, élaboration des conventions triennales qui se signeront au début de l'année prochaine, préparation des rencontres nationales en février 1997 à Marseille qui seront l'occasion de faire le point.

En plus de ces actualités "institutionnelles", nous vous proposons un tableau de publications qui, en région, donnent des informations sur ce secteur d'activité, le récit d'une expérience de formation de musiciens aboutissant à un spectacle "prêt à tourner", des informations sur les créations récentes d'un réseau outre-mer et d'un Web pour les professionnels du secteur.

Les cafés-musiques, auxquels nous restons attachés, ont fait récemment l'objet d'une publication hors-série, intitulée "Bilan, Économie & Programmation des cafés-musiques en 95". Aussi attendrons-nous le prochain numéro de "Culture & Proximité" pour à nouveau consacrer des pages plus spécifiques à ce réseau.

Rencontres nationales

Les rencontres nationales des Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) auront lieu début février 1997. La Direction de la Musique et de la Danse nous en communique le programme, sans ignorer un contexte de négociations toujours un peu difficile avec les salles.

La première "Rencontre Nationale des Scènes de Musiques Actuelles" donnera l'occasion aux responsables de lieux de mieux se connaître et de préfigurer les logiques de réseau qui rendront possible leur cohésion.

Elle constitue un temps nécessaire pour affiner les relations conventionnelles qui découlent du partenariat État-Collectivités locales et permettra d'enrichir les contenus d'un cahier des charges commun, mais relatif au projet artistique et culturel de chaque Scène, dont chaque convention aura fixé les contours. Elle devra permettre d'aborder trois thèmes de réflexion qui feront l'objet des Groupes de Travail en Région et dont les contenus sont développés ci-contre. Elle devra également engager et valider les travaux de mise au point des outils de mesure, d'analyse et d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs) que nécessite l'évolution de l'ensemble du secteur. Elle sera enfin un moment de communication professionnelle et institutionnelle rendu nécessaire par l'accroissement et le regroupement des cafés-musiques et des autres lieux musicaux dans le dispositif mis en place par la Direction de la Musique et de la Danse du ministère de la Culture.

(Textes extraits du programme des rencontres)

LES THEMES DE REFLEXION DES RENCONTRES NATIONALES

THEME 1	THEME 2	THEME 3
<p>Accompagnement et développement des carrières d'artistes</p> <p>QUESTIONS PROPOSÉES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les missions attribuées aux SMAC, en matière de développement de carrière, correspondent-elles aux choix et propositions exprimés par les porteurs de projets? - Comment, par les choix de la programmation, les SMAC interviennent-elles sur la professionnalisation? Jusqu'où va l'exigence et quels sont les critères de professionnalisme qui justifient la diffusion d'un groupe? - Au-delà de la diffusion, quels sont les moyens d'intervention des SMAC sur la professionnalisation? Jusqu'où va leur accompagnement en vue de la connexion au milieu professionnel? - Comment le milieu professionnel de l'industrie du disque utilise-t-il les SMAC? Quelle évolution possible? - Intérêts et limites des logiques de réseaux en matière de professionnalisation des artistes? Face aux intérêts des programmeurs, des tourneurs? <p>Groupe de travail PACA</p> <p>DRAC - ARCAM - Friches - Espace Julien - Grenier à Sons - UDCM - Réseau Printemps - AJMI - Cri du Port - Fonderie - Portail Coucou - Talgo - Affranchi - Cargo de Nuit - Sous-Marin - La Gare - Image Publique.</p>	<p>La qualification des opérateurs</p> <p>SOUS-THÈMES PROPOSÉS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de projet culturel : orientation ; phasage ; programme d'actions ; évaluation de projet ; connaissance des différentes esthétiques ; dimension artistique étendue à d'autres disciplines que la musique ; action sociale... - Gestion et administration de l'équipement : relations institutionnelles ; recherches de financements publics et privés ; contractualisation (artistes, tourneurs... gestion budgétaire, administrative (outils analytiques) ; fiscalité ; législation du travail... - Programmation : modulation des programmes ; diffusion formation ; actions dans le champ social... - Communication : analyse des publics ; information de proximité ; moyens de communication en dehors des pratiques traditionnelles... - Travail en réseau : information locale, régionale, nationale ; programmation ; coproductions et synergies diverses... <p>Groupe de travail Aquitaine</p> <p>DRAC - Florida - Musiques de Nuit - Krakatoa - Théâtre Barbey.</p>	<p>Les relations au public</p> <p>QUESTIONS PROPOSÉES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les marges de manœuvre du programmeur dans sa démarche vis-à-vis du public ? - Comment bâtir un projet de programmation face aux contraintes économiques des SMAC ? - Comment gérer l'équilibre entre la prolifération de l'offre artistique et les contraintes de la demande du public ? Quels outils pour entendre la demande et pouvoir y répondre ? - Quel est le lien des SMAC avec les pratiques amateurs ? Dans quelle mesure ce lien peut-il participer d'une sensibilisation des publics ? - Quels rôles les SMAC peuvent-elles jouer en tant que pôles conviviaux d'information et de ressource parallèlement à l'influence exercée par les médias de masse sur les publics ? Comment leur insertion se définit-elle dans des réseaux en tant que relais d'information ? - Quelles sont les incidences du travail de proximité et d'ouverture au champ social contre la dégradation des conditions de vie et sur le développement économique ? Comment la logique marchande des entreprises intervient-elle sur les projets de proximité ? Comment les entreprises à logique marchande investissent-elles ou non dans des projets d'ouverture au champ social issus d'une mission de service public ? - Quelle est la capacité des SMAC à développer la curiosité des publics et à leur permettre l'accès à la découverte ? <p>Groupe de travail Nord Pas-de-Calais</p> <p>DRAC - Domaine Musiques - Conseil Régional - Aéronef - Cabaret Sam - Abattoir - 4 Ecluses - Baladin - Kaméléon - Biplan - ARA - Culture Commune - Escapade - Transculturelles.</p>



Avancées de la politique de soutien

Où en sont les déconcentrations de crédit et les signatures de conventions ?

La complexité des concertations en région a freiné la mise en exécution de la politique de soutien aux Scènes de Musiques Actuelles élaborée fin avril par la direction de la Musique et de la Danse (DMD).

En juillet, une circulaire accompagnée d'une convention-type est adressée aux préfets, et les dossiers d'attribution de subventions sont traités dès la rentrée de septembre.

La DMD précise qu'en novembre, environ 120 établissements ont

bénéficié de subventions allant de 100 à 700 kF pour l'exercice 1996.

Pour 85 d'entre eux, ces sommes seront reconduites dans les trois prochaines années, les signatures des conventions devant prendre effet en début d'exercice 1997 – ce qui, d'une certaine manière, prolonge l'assurance d'une aide au fonctionnement sur une période totale de 4 ans. Pour les autres – lieux en préfiguration, ou en cours de restructuration –, le principe de la signature d'une convention ne sera validé qu'après bilan et/ou définition plus précise de leur projet artistique. Pour la DMD le bilan est plutôt encourageant. Le jeu de la déconcentration et de la globalisation des crédits, à quelques rares exceptions près, a eu un effet d'impulsion et d'entraînement puisque les DRAC ont globalement "doublé la mise".

En quelques chiffres : 8,7 MF ont été déconcentrés (6,8 MF pour l'aide aux salles, 1,9 MF pour le fonctionnement des pôles régionaux), lesquels, ajoutés aux crédits déjà affectés par les DRAC à ce secteur, forment une enveloppe globale de 17 MF, soit le double du budget 1995.

Une difficile concertation... pour avancer sur la voie de la régionalisation

Malgré ces avancées, les représentants des secteurs professionnels (responsables de salles, syndicats d'employeurs et de salariés) restent tendus lors de leurs concertations avec les institutions, notamment à l'occasion des réunions préparatoires aux rencontres nationales de février 1997.

Cette situation s'expliquerait en particulier par une aggravation des difficultés économiques rencontrées par les lieux de diffusion, que les nouvelles aides du ministère ne suffiraient pas à écarter. Pour les responsables de salles, il serait donc plus urgent

de faire aboutir les procédures d'allègement de charges sociales et fiscales actuellement en cours de négociation, que de débattre par exemple sur la "qualification des opérateurs", terminologie risquant de leur donner le sentiment que leurs compétences professionnelles seraient remises en cause.

Si la DMD est consciente que l'effort entrepris n'est pas à lui seul suffisant pour résoudre l'ensemble des problèmes du secteur, elle tient néanmoins à rappeler que cette politique de soutien est sans précédent, en particulier sur le plan de la méthode.

En effet, au doublement des budgets d'aide au fonctionnement garantis sur la durée sans caractère dégressif, s'associe la volonté d'accompagner la structuration des réseaux professionnels et des partenariats sur le plan régional, pour "réussir la déconcentration". Chaque région travaillant en réalité différemment, et disposant de personnes ou structures ressources qui sont spécifiques et lui sont propres, doit pouvoir se fixer des objectifs de développement adaptés. Dès lors, l'intervention de l'administration centrale doit en tenir compte, et a pour mission d'accompagner ces structurations régionales, en aidant les acteurs locaux (administrations, professionnels, collectivités) à tisser entre eux des liens efficaces, puis à envisager des connexions interrégionales. Tel est l'enjeu de la mise en place progressive des pôles régionaux.

Quant aux thèmes des rencontres nationales, la DMD rappelle que ceux-ci ne sont pas figés, et que la large ouverture des groupes de travail à l'ensemble des intervenants du secteur montre bien le souci de leur donner la parole et de tenir compte de leurs avis.

CONTACTS POUR L'ORGANISATION DES RENCONTRES NATIONALES

Direction de la Musique et de la Danse
A. Cayot, F. Chaudenson, C. Bonthonneau
53, rue Saint-Dominique
75007 Paris
Tél : 01 40 15 80 00
Fax : 01 40 15 89 80

DRAC PACA
André Santelli, Jean-Paul Ponthot
23, bd du Roy René
13100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 16 19 00
Fax : 04 42 38 03 22

ARCAM
Bernard Maarek, Véronique Pré
2, place Barthélemy Niollon
13601 Aix-en-Provence - Cedex 01
Tél : 04 42 37 78 00
Fax : 04 42 38 52 23

Plateformes
Catherine Saadoun, Michèle Rey (opérateur)
31, rue Saint-Saëns
13001 Marseille
Tél : 04 91 33 74 83
Fax : 04 91 33 74 83
François Bensigot (coordinateur)
31, rue de la Sablière
75014 Paris
Tél : 01 45 42 81 19
Fax : 01 45 42 97 04

Vie des réseaux

Publications

De nombreux réseaux régionaux, dans la majorité desquels des cafés-musiques sont impliqués, produisent des journaux fourmillant d'informations sur la vie musicale de la région et contribuant aux débats de fond sur les musiques actuelles. Ces réseaux structurent et professionnalisent le secteur. Les lire permet de suivre ses évolutions. Présentation succincte de leurs dernières livraisons.



Yéti (Angers)

Yéti, le journal du Chabada, consacré plus spécifiquement aux activités de ladite salle, annonce aussi les programmations d'Angers et de ses alentours, et n'oublie pas les interviews de groupes, d'organisateur de concerts et festivals...

Chabada - Yéti
56, bd du Doyenné - 49100 Angers
Tél : 02 41 96 13 40

Hiéroglyphe

Le N° 29 du bulletin des fédérations Hiéro, présente des brèves sur l'Alsace : - L'association Art Product, sise au café-musiques Noumatrouff à Mulhouse, ouvre l'école des musiques amplifiées. Attention ça démarre très bientôt !

- Les Hiéro Belf'Hors qui se battent depuis de nombreuses années pour obtenir une salle, dite la Poudrière, devraient l'inaugurer début décembre. Une de plus, une.

Simon Codet-Boisse, quitte le Noumatrouff et l'Alsace pour le Limousin. Le n° 30 lui consacre plusieurs pages, ça doit être un mec bien !

Hiéroglyphe
7, rue de la Lauch - 68000 Colmar
Tél : 03 89 41 01
Fax : 03 89 41 19 16

fusibles Fusibles (Nord)

Le N° 5 de Fusibles, bulletin de liaison des musiques actuelles Nord-Pas de-Calais, poursuit son dossier sur les lieux de répétition et en particulier sur le sujet crucial de "l'encadrement", qui fait appel à des "moutons à 5 pattes". Et comme d'habitude, sa revue de presse torride signée El'Carlo et son histoire du Rock par Laurent Chalumeau.

Domaine Musiques - Fusibles
2, rue Buisses - 59800 Lille
Tél : 03 20 63 65 80



Gazette Magique

Exotisme pour le dernier numéro de La Gazette Magique, bulletin de liaison de la Fedurok, avec un beau reportage sur la musique à la Réunion : présentation des lieux, du festival Kabaréunion, du réseau œuvrant sur la zone océan Indien et Afrique australe.

La Gazette se fait l'écho des positions et propositions de la Fedurok, interlocuteur incontournable des professionnels et des institutions en ce qui concerne la structuration du secteur des "musiques amplifiées".

"Juridic Parc" est le nom de la nouvelle rubrique juridique réalisée avec le CAGEC.

Fedurok - Gazette Magique
c/o Tremolino
51 bd de l'Egalité - 44100 Nantes
Tél : 02 40 58 21 74

78 Tours (Yvelines)

Des formations Art Scénique 78 à la Fédération Départementale des Petites Structures de Spectacle des Yvelines (RAVIVE) en passant par la création du Centre de Ressources Yvelinois (CRY) pour la musique, dix ans se sont écoulés durant lesquels ce groupe "amplifié" n'a cessé de se battre pour la reconnaissance des musiques amplifiées.

Le N°10 de 78 Tours nous redit combien la dix-stance est grande entre la pratique majoritaire des "musiques amplifiées" et les institutions dont le peu de soutien est dix-proportionné par rapport aux besoins. Quoiqu'il en soit, 78 Tours continue d'illustrer la vie du département des musiques amplifiées, avec ses groupes, ses actions, ses concerts et ses dossiers. Le dernier en date "No techno in Yvelines", trace la vie et les mœurs de la techno dans ce département.



CRY
46, rue de Mareil - 78100 St Germain-en-Laye
Tél : 01 39 73 55 50



Nouveautés

Web pour les pros

<http://www.musique-pro.com>

Récemment mis en place et inauguré à l'occasion des XVIII^e Transmusicales de Rennes, le serveur Web Musique-Pro souhaite "faciliter l'échange d'informations (textes, images et sons) entre les acteurs professionnels et permettre au grand public de découvrir des artistes".

Deux formules

Deux formules permettent d'accéder aux pages d'informations multimédia (grâce à un ordinateur-modem disposant d'un accès Internet) :

- l'abonnement, concernant les professionnels. L'accès s'effectue par mot de passe et par catégorie d'acteurs (informations ou messages spécifiques aux salles Fédurok, aux tourneurs, etc.)
- la consultation libre, intéressant tous les utilisateurs et notamment le grand public (informations sur les artistes, leurs albums, leurs concerts...)

Une gamme de fonctions

- Messagerie : envoi de messages groupés ou non avec ou sans accusé de réception. Possibilité d'y adjoindre un fichier.
- Transfert de fichiers : téléchargement des fichiers à partir du serveur, pour une exploitation ultérieure.
- News : consultation des actualités.
- Base de données : recherche d'in-

CONTACT :

W.M.I.
48, boulevard des Coquibus
91025 Evry Cedex
Tél : 01 69 36 04 66
Fax : 01 64 97 34 89



formation suivant des critères de tri (type ou nom d'acteurs, emplacement géographique, style musical...). Un mot de passe permet aux abonnés d'actualiser leurs propres données en toute sécurité.

- Real time audio : écoute en direct (on line) de la sélection d'extraits de chansons.

- Vente par correspondance : places de concert, albums, merchandising... avec paiement électronique à terme (dès que les protocoles de transactions sécurisées seront validés).

L'intérêt du service, pour les abonnés, est entre autres de simplifier les échanges professionnels (montage de concert), de faciliter progressivement la rencontre de l'offre et de la demande en matière de prestations de services (emploi d'intermittents, sonorisation, éclairage, studio d'enregistrement, etc.), de pouvoir découvrir des artistes en développement ou non signés.

Ayant conclu un accord de partenariat avec la Fédurok et le F.A.I.R. 97 (Fonds d'Action et d'Initiative Rock), ouvert à toutes les salles de concert, W.M.I, l'entreprise conceptrice du serveur, est intéressée par les réseaux SMAC et autres cafés-musiques. N'hésitez pas à les contacter.

Kabaréunion

À la Réunion, l'activité des directeurs de salles et de festivals est rendue difficile à cause des problèmes de circulation de l'information et des artistes au sein de la zone océan Indien et Afrique australe, d'une législation insuffisante ou inexistante, d'une production et une distribution discographiques de mauvaise qualité et désorganisées, du manque d'intérêt des institutions par rapport à la création musicale locale et du nombre réduit de lieux d'accueil professionnels.

Sous l'impulsion de divers acteurs locaux, dont entre autres le café-musiques Bato Fou, et à l'occasion du festival Kabaréunion, organisé par Art Attack, les participants ont décidé de fonder "l'Association des responsables de salles et festivals de musique de la zone océan Indien et Afrique australe". Sont donc représentés l'île de la Réunion, l'île Maurice, Madagascar, l'Afrique du Sud et la Namibie.

Les objectifs de l'association sont de "favoriser les rencontres et les contacts entre membres, la collecte et la diffusion des informations ainsi que la circulation et les échanges d'artistes au sein de la zone, l'aide au développement des initiatives et des actions des membres de l'association, et enfin de concourir à la défense des droits et des intérêts des artistes de la zone."

CONTACT :

Serge Dafreville, président
1, SHLMR les Cormorans
Plateau Caillou
97460 Saint-Paul, (île de la Réunion)
(ou) 36 rue Général de Gaulle
97400 St-Denis
Tél : 0262 20 37 87
Fax : 0262 94 19 06

Rencontres de musiciens

Guigou Chenevier, musicien, a encadré cette année, sur un quartier d'Avignon, "Les Figures", un stage de 8 mois avec 15 musiciens. Plus qu'un parcours d'apprentissage, ce fut pour lui un moment de vie. Témoignage.

Guigou Chenevier est musicien professionnel : membre fondateur à 17 ans du groupe "Etron Fou Leloublan" (400 concerts en Europe et aux Etats-Unis, 6 albums dont 2 produits par Fred Frith), il donnera de nombreux concerts en solo et en duo avec Rick Brown, tout en se consacrant à la composition de plusieurs créations musicales pour des spectacles.

En 1995, Jean-Paul Ponthot, conseiller à l'action culturelle de la DRAC PACA, lui fait rencontrer Paul Blanc, directeur de la MJC Croix des Oiseaux, implantée sur un quartier périphérique d'Avignon. Ensemble, ils conçoivent un projet de formation sur 8 mois pour 15 musiciens, âgés de 25 à 50 ans, de sensibilités musicales variées (reggae, raï, rock, jazz...), devant aboutir à la création d'un spectacle.

Les méthodes employées par Guigou sont inhabituelles et parfois expérimentales : exercices respiratoires, chronométrages de déplacements pour que chacun puisse évaluer son avance ou son retard sur le tempo, jeux de balles... Mais surtout, il insiste sur l'écoute : "car aujourd'hui, bien que nous soyons inondés de sons, nous n'écoutons plus".

Une des premières sorties publiques des stagiaires s'organise dans le seul lieu de spectacle acceptant de les recevoir : un café privé. Ils y jouent "Fixation", un "marathon de 12 heures", adaptation de l'œuvre répétitive pour piano d'Erik Satie, "Vexation". Toutes les dix minutes, un nouveau musicien entre en scène tandis qu'un autre la quitte, un troisième prenant à son tour la fonction de chef d'orchestre. Selon Guigou, pour les 600 spectateurs, "il s'agit plus de s'imprégner d'un climat musical et de

l'énergie des "Figures" en partageant une aventure exaltante avec eux, que de venir à un concert." John Cage, qui organisa l'exécution de "Vexation" à New York en 1963, dira qu'il avait tout prévu, sauf qu'après une expérience comme celle-là, la vie des participants en soit changée !

Ensuite, sont conçus, représentés et enregistrés, sur le site d'un musée en plein air, 15 duos de 1 à 5 minutes.

De cette expérience, Guigou Chenevier retient un bilan surtout humain dont il nous livre l'essentiel :

Guigou Chenevier

Musicien

« Comment réduire 8 mois d'aventure en quelques phrases ?

Durant ces huit mois d'expérimentation, j'ai l'impression que les 15 musiciens des Figures ont gardé les oreilles constamment en éveil. Comme si l'écoute était devenue une priorité, une urgence collective... Pour préparer ce travail, j'avais lu et relu "Bruits" de Jacques Attali. L'idée de cet essai est que ce sont les bruits qui définissent une société : bruits du travail, de la rue, de la fête, etc. La vie donc !

Ce qui reste des Figures, ce sont ces 8 mois de vie passés ensemble. Un luxe inouï à une époque où tout doit aller vite.

Les 15 musiciens ont tous profité de ce temps de réflexion, de maturation, indispensable à tout travail de création, chacun à leur manière, avec leurs personnalités, leurs différences, leurs sauts d'humeur... sans oublier les problèmes des uns, les incertitudes des autres, les absences, les retards, les piétinements...

Les sorties publiques des Figures, et même les 12 heures du marathon, n'ont finalement été que la partie visible de cet iceberg musical. Le plus important est en fait tout ce qui s'est passé en-dessous de la ligne de flottaison, lorsque la musique et la vie se sont rejoints en quelques rares, uniques, éphémères moments d'intensité et d'émotion... Je pense à l'un d'eux : un matin, j'avais demandé à chaque musicien d'apporter un objet auquel il tenait particulièrement pour que chacun essaye de transmettre en improvisant avec son instrument l'émotion qu'il lui inspirait.

Etait-ce le fait que chacun dévoile ainsi une part intime de sa personnalité qui chargea l'air d'une telle densité ? Etait-ce le fait que la vie et la musique, "leur" vie et "leur" musique ne fassent soudainement plus qu'un, qui donna à chaque improvisation une telle intensité ? Je pense aussi à Jean-Pierre qui, après le marathon, disait avoir passé toute la nuit avec les mélodies dans la tête sans pouvoir dormir, "les oreilles sans paupière", comme disait Pascal Quignard dans son livre "La Haine de la musique".

Ces moments sont notre mémoire commune. Ils nous lient pour longtemps. Sans qu'il ne soit plus question de stage... simplement de musiciens poursuivant leur chemin. » (14.06.96)

L'aventure s'est momentanément terminée fin mai 1996 par un concert final, mais "Les Figures" et Guigou Chenevier ont décidé de poursuivre leur collaboration.

Les stagiaires de "Figures" ont créé une association : "Les Figures libres". Ils poursuivent un travail avec la MJC Croix des Oiseaux et commencent à tourner. En 1997, "Les Figures" seront en particulier invitées au festival de Vandœuvre et organiserons une tournée au mois d'octobre.

Les cafés-musiques ou autres SMAC qui souhaiteraient entendre leurs compositions et les programmer peuvent contacter :

Guigou Chenevier
18, rue du Chapeau Rouge
84000 Avignon
Tél : 05 90 86 64 59



“Influences des nouvelles technologies et de l’environnement sonore sur les pratiques musicales des jeunes” est le premier essai de la collection cahier **“les musiques-sons”** écrit et édité par l’association Villes et Miroirs de Villes.

Les musiques-sons, ou comment revisiter les représentations que les adultes se font des musiques actuelles fréquentées par les jeunes aujourd’hui ? Musiques qui toutes, sont marquées par une forte dimension technologique ? Comment élaborer les héritages à transmettre aux jeunes générations en matière musicale, lorsque l’évolution des technologies et des techniques est plus rapide que celle des modes de représentation ?

VMV développe un programme de formation et d’actions intitulé *“Sons et Lumières sur la musique”*. Celui-ci vise à fournir aux acteurs qui œuvrent auprès des jeunes amateurs de musiques actuelles différents outils pédagogiques. Ce programme relie systématiquement la dimension musicale à la dimension sonore.

CONTACT

Villes et Miroirs de Villes
 Jacques Subileau, Corinne Matheron
 12 bis, rue Froment
 75011 Paris
 Tél : 01 43 14 01 38

Disponible fin 1996

Politiques publiques & musiques amplifiées

Sous la direction du Florida réalisé par Adels & le Gema l'ouvrage **"Politiques publiques & musiques amplifiées"** propose pour la première fois une approche complète d'un secteur en mouvement.

- les populations des musiques amplifiées
- les musiques amplifiées et l'aménagement culturel des territoires ruraux & urbains
- L'œuvre, l'ouvrage et le lieu
- Musique et santé
- Formation musicale, formation professionnelle & insertion économique
- Structuration du secteur des musiques amplifiées pour mettre en place une politique culturelle locale prenant en compte les pratiques musicales amateurs et professionnels sur un territoire.

Réalise à partir des Rencontres nationales qui se sont déroulées à Agen les 18, 19 et 20 octobre 1995, cet ouvrage propose des clefs pour une action culturelle d'aujourd'hui.

Bon de commande

Nom :

Prénom :

Adresse : C. P.

je commande l'ouvrage "politiques culturelles & musiques amplifiées"
Prix de souscription : 150 F



Utilité sociale des associations culturelles ?

Bruno Colin et Aurélia Hannagan*

Au fil des rédactionnels, nous nous efforçons de rendre mieux lisibles les décloisonnements entre le culturel, le social et l'économique, de montrer les interconnexions entre les différents pans de l'activité humaine, où l'artistique tient une place importante au niveau de la quête du sens.

Nous pourrions ainsi rejoindre le musicien Nicolas Frize qui, lors de rencontres nationales sur le thème "Création et monde du travail" affirmait : « L'art a une dimension sociale. C'est un pléonasmе. On n'a pas attendu de le mettre en œuvre. Même si certains artistes ne le supportent pas, l'Art a toujours été social, même quand il croit ne pas l'être. »

Mais le débat sur les liens entre l'artistique et le social ne peut plus se situer sur un plan uniquement théorique ou philosophique, car il est aujourd'hui question de l'inscrire dans un cadre juridique. En effet, est en ce moment à l'étude la mise en place d'une **"reconnaissance d'utilité sociale"** (R.U.S.), qui aurait pour objectif d'offrir au monde associatif divers avantages, notamment fiscaux, susceptibles d'alléger leur fonctionnement et de favoriser leur développement. Cette reconnaissance serait accordée en fonction de différents critères, prenant en particulier en compte les caractéristiques de l'activité, de l'œuvre...

Lorsqu'on sait que le secteur culturel est en majorité composé par des associations, qui se consacrent surtout à organiser les rencontres entre publics, œuvres et artistes, la question de "l'utilité sociale" de l'intervention artistique est donc posée.

Nous vous présentons ici un historique des négociations entre le Conseil National de la Vie Associative (CNVA) et le gouvernement, qui sont à l'origine de ce débat, une récente proposition de loi relative à ce thème, quelques avis et interrogations à partir desquels nous proposons à nos lecteurs de réagir.

* Aurélia Hannagan est secrétaire générale de l'Agence des Equipements Culturels de Proximité

En juillet 1996, l'Agence des Lieux Musicaux et de Spectacles a étendu son champ d'activité aux équipements culturels de proximité. Toujours au service des DRAC et sous tutelle de la Délégation au Développement et aux Formations du ministère de la Culture, elle s'intéresse plus particulièrement aux projets innovants et pluridisciplinaires. Les projets d'équipements mobiles, les équipements qui intègrent les nouvelles technologies et les initiatives qui s'appuient sur une économie plurielle représentent trois thèmes que l'Agence approfondit actuellement.

CONTACT

Agence des Equipements Culturels de Proximité
C. Coqblin, A. Hannagan, J. L. Sautreau
24, rue Lucien Sampaix
75010 Paris



Tel : 01 42 08 80 30
Fax : 01 42 08 83 30
E-mail : aecp@club-internet.fr



Travaux du CNVA et réponses du gouvernement

En juin 1995, le Premier ministre Alain Juppé propose que des groupes de travail réunissant le Conseil National de la Vie Associative (CNVA) et les administrations soient mis en place pour faire dès l'automne à son Gouvernement des propositions favorisant le développement des associations, quel que soit leur secteur d'activité, celles-ci ayant un rôle déterminant dans la lutte contre les phénomènes d'exclusion, le maintien du lien social et de la cohésion sociale.

Quatre groupes sont créés, devant étudier les thèmes suivants : le bénévolat associatif, l'emploi et les associations, le financement et la fiscalité des associations, les associations et l'Europe.

En octobre 95, le CNVA organise une conférence de presse pour rendre publics les rapports remis au Premier ministre en date du 19.08. La Tribune Fonda, dans sa publication n°114, publie le résumé des résultats de ces travaux.

Le 15 janvier 1996, le Premier ministre reçoit le CNVA pour lui annoncer les mesures qu'il a prises à l'issue de cette concertation. Une synthèse de ces propositions peut être trouvée dans "Le Journal" de la Délégation interministérielle à l'Innovation Sociale et à l'Économie Sociale n°8, dont nous vous présentons un résumé.

- Bénévolat

- Mise en œuvre du congé de représentation (9 jours ouvrables, et si l'employeur ne maintient pas le salaire, versement par l'Etat d'une indemnité horaire d'environ 40 F),

Un débat sur le développement des associations...

- Reconduction en 1996 des fonds alloués au Fonds National de Développement de la Vie Associative (FNDVA) : 50 MF (actions de formation des responsables administratifs et bénévoles, études et expérimentations),

- Couverture des risques encourus dans le cadre d'activités bénévoles (cotisation trimestrielle de 89 F pour une activité administrative, 157 F pour une autre activité, 22 F pour la participation à des réunions à l'exclusion de toute autre activité),

- Conforter la possibilité pour les chômeurs indemnisés d'exercer des responsabilités bénévoles (à la condition que l'activité du bénévole ne se substitue pas à celle d'un salarié, et que le bénévole puisse rester disponible pour une recherche active d'emploi).

- Financement des associations

- Mesures visant à améliorer la sécurité fiscale des associations (clarification de règles fiscales, développement de l'information des responsables associatifs, notamment par la désignation d'un correspondant chargé de suivre les associations dans chaque direction départementale des services fiscaux...),

- Allègement de la fiscalité des associations : relèvement de l'abattement de la taxe sur les salaires, porté à 28.000 F,

. mesures visant à améliorer les dispositifs de financement public des associations :

- Mise en place de conventions pluriannuelles (chaque ministère définira un modèle-type de convention d'une durée de 3 ans, pourra consacrer 2/3 de ses budgets pour de tels financements, les formalités de reconduction seront réduites...),

. raccourcissement des délais d'instruction et de versement (délégations de crédits en début d'année, nouvelles procédures d'acomptes, allègement des dossiers...),

. faciliter le multifinancement des projets associatifs (usage plus fréquent du multifinancement, possibilité de commencer des travaux avant l'arrêté attributif de subvention...),

. Renforcement de la transparence financière des associations (réflexion à mener sur la publication des comptes, sur la présence d'élus et de représentants de l'Etat dans les Conseils d'administration des associations),

. Proposition de loi déposée par M. Michel Péricard et le groupe RPR pour améliorer le financement des œuvres d'intérêt général (augmentation de réduction d'impôts, sur le revenu pour les particuliers, sur les bénéfiques pour les entreprises).

- Emploi associatif

. Le bénéfice d'une exonération des charges patronales pour l'embauche d'un premier salarié (24 mois pour un CDI, 18 mois pour un CDD), dont les associations créées après le 1^{er} août 1992 étaient exclues, leur est redonné,

- Développement de la formation professionnelle des salariés des associations.

- Associations et Europe

- Ratification de la convention du Conseil de l'Europe sur les OING,

- Travail du gouvernement pour de meilleures relations entre l'Europe et les associations (statut de l'association européenne, programme pluriannuel d'action communautaire en faveur des associations, livre blanc des associations, meilleur accès aux fonds structurels européens, etc.).

... qui se transforme en débat sur l'utilité sociale.

Comment aller plus loin ?

Les réponses du gouvernement se sont avérées proches de la majorité des propositions faites par le CNVA, à l'exception de mesures diverses telles l'extension aux associations de l'utilisation des chèques emploi-service, l'augmentation du nombre de postes FONJEP, des exonérations de charges de cotisations sociales concernant des embauches autres que celle d'un premier salarié.

L'amélioration des dispositifs de financement public (conventions pluriannuelles, délais d'instruction et de versement) est demandée depuis de nombreuses années par les associations et donc favorablement accueillie.

- Que serait le "plus associatif" ?

Mais, en ce qui concerne les questions les plus épineuses, à savoir un allègement substantiel des prélèvements qui freinent les embauches (cotisations sociales et TVA en particulier), les avancées semblent encore incertaines. Car, même si le monde associatif réclame d'être considéré comme un secteur qui n'est pas seulement inscrit dans l'économie de marché, de telles exonérations ou même allègements sont des dossiers sensibles.

La question posée serait alors : Comment caractériser le "plus associatif", la fonction sociale, cette part d'activité non marchande des associations contribuant fortement au renforcement de la cohésion sociale, pour justifier des allègements de charges fiscales et sociales ?

La "Reconnaissance d'Utilité Sociale" (R.U.S.), idée lancée par le CNVA et ayant déjà fait l'objet d'un "Avis" de cet organisme en juin 1995, se place aujourd'hui au cœur de ce débat.

Création d'un groupe de travail sur l'utilité sociale

Dans son intervention devant le CNVA en janvier 1996, le Premier ministre a annoncé, hormis les mesures que nous venons de rappeler, la création d'un groupe de travail mixte sur la notion d'utilité sociale :

« La mise en place d'une procédure de reconnaissance d'utilité sociale – a-t-il indiqué – serait un facteur essentiel de clarification des relations entre l'Etat et les associations. Mais, nous le savons, si le principe est clair, les conditions de sa mise en œuvre nécessitent une réflexion approfondie. Vous avez déjà beaucoup travaillé sur ce sujet. Au-delà de ce qui a déjà été fait, je vous propose de constituer un groupe de travail mixte sur cette question, et je souhaite que ses conclusions soient remises au gouvernement au mois de septembre prochain. »

Le groupe de travail s'est constitué, mais l'échéance a été repoussée, un rapport devant être remis au Premier ministre en décembre.

Entre-temps, et parallèlement, une proposition de loi a été enregistrée à l'Assemblée nationale sous le numéro 2779 et présentée le 24 juin 1996 (par un groupe d'une soixan-

taine de députés mené par M. Michel Fanget) pour "mettre en place un certain nombre de mesures en faveur des associations". Dans ce texte, la reconnaissance d'utilité sociale est l'élément central qui déterminera ou non la possibilité d'accès à des avantages conséquents.

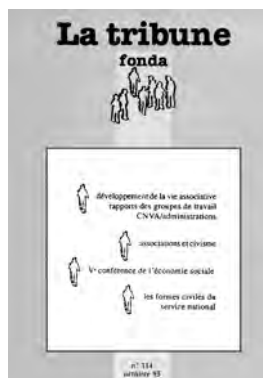
D'où l'importance de s'arrêter quelque peu sur cette notion, tant au niveau de sa définition que de ses potentielles incidences.

Proposition de loi n° 2779 sur les associations

- Avantages consentis

Examinons par conséquent le texte de proposition de loi d'un peu plus près en regardant les principaux avantages apportés par la reconnaissance d'utilité sociale, avant de questionner les modalités de définition de cette reconnaissance :

- Les dispositions fiscales applicables aux associations reconnues d'utilité publique sont étendues aux associations reconnues d'utilité sociale,
- Exonération de la taxe sur les salaires,
- Les opérations réalisées par l'association qui constituent la réalisation matérielle de l'objet social, sont exonérées de TVA,
- Réduction forfaitaire et annuelle d'impôt sur le revenu de 1.000 F pour les bénévoles exerçant des fonctions d'administration ou de direction au sein d'une association,
- Congé associatif de 18 jours maximum pour les bénévoles administrateurs d'associations, pour remplir leur fonction et / ou suivre des formations,
- Des agents de la fonction publique territoriale peuvent être mis à la disposition des associations



Utilité sociale



reconnues d'utilité sociale, Les avantages accordés par la reconnaissance d'utilité sociale seraient donc significatifs, en particulier l'exonération de la TVA et de la taxe sur les salaires.

- Critères de sélection

Mais quelles sont donc les conditions de cette reconnaissance ? Dans le texte de loi, elles sont ainsi formulées :

Art. 22 "Les associations peuvent être reconnues d'utilité sociale, à l'issue d'une période probatoire de fonctionnement d'une durée au moins égale à trois ans, lorsqu'elles satisfont cumulativement aux conditions suivantes :

- 1. Avoir un objet social de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou d'action sociale, ou de mise en valeur du patrimoine artistique, ou de défense de l'environnement, ou de diffusion de la culture ou de la langue française.

- 2. Exercer, conformément à cet objet, des activités ouvertes à des personnes qui leur sont extérieures."

Les associations culturelles dont "Culture & Proximité" se fait l'écho devraient par conséquent être concernées par cette proposition de loi, puisqu'elles ont toutes des buts éducatifs, culturels et d'action sociale, de mise en valeur du patrimoine artistique ou de diffusion de la culture. Elles exercent également des activités ouvertes à des personnes qui leur sont extérieures, en proposant l'accès à des spectacles, à des formations, des ateliers et des stages de pratique artistique.

- Qui décide ?

Mais de quelle manière sauront-elles si ces avantages leurs seront bel et bien accordés ? A quelle condition, et qui reconnaîtra leur "utilité sociale" ? Le texte de proposition de loi stipule :

Art. 23 "La reconnaissance d'utilité

sociale est accordée, à la demande de l'association, par une commission régionale composée pour un tiers de représentants de l'Etat, pour un tiers de magistrats de l'ordre judiciaire, pour un tiers de représentants des associations.

Les décisions rejetant les demandes de reconnaissance d'utilité sociale peuvent faire l'objet d'un recours devant une commission nationale de la vie associative, dont la composition suit les mêmes règles que celles des commissions régionales."

(Art. 24 "La reconnaissance d'utilité sociale est accordée pour une durée de cinq ans renouvelable.")

- Indicateurs de l'utilité sociale

Les critères à partir desquels ces commissions pourraient décider ou non de l'utilité sociale d'une associations leur soumettant un dossier semblent encore imprécis. Ils devraient être abordés dans le futur rapport du CNVA au Premier ministre, et l'on peut penser qu'ils s'approcheront de ceux déjà identifiés dans l'avis du CNVA de juin 1995 sur la question, qui stipulait :

« Constatant que l'utilité sociale est un concept évolutif, voire conjoncturel, le CNVA estime toutefois qu'un certain nombre d'indicateurs non exclusifs, non cumulatifs et non exhaustifs les uns des autres peuvent être mis en évidence :

- la primauté du projet, finalité de l'action de l'association,
- le fonctionnement démocratique ;
- l'apport social de l'association à la collectivité, et dont les indicateurs d'appréciation ne se mesurent pas seulement en termes économiques, mais aussi en termes de valeurs qu'une société se donne,
- la non-lucrativité qui est, par essence, la marque de la différence avec le secteur commercial,
- la gestion désintéressée, ce qui

n'exclut ni la rigueur de gestion, ni la transparence financière,

- la capacité à mobiliser la générosité humaine (bénévolat) ou financière (dons),
- le mixage des publics et l'ouverture ;
- les secteurs d'intervention, pas ou mal couverts par les autres agents économiques ou par les collectivités publiques ;
- l'existence de financements publics ou para-publics,
- l'existence d'un agrément ministériel ou d'une habilitation.

Cette liste n'est pas limitative, mais ces indicateurs doivent permettre de cerner les contours de l'utilité sociale d'une association, soit pour la reconnaître comme "opérateur d'utilité sociale", soit pour reconnaître le caractère d'utilité sociale ■



Un avis positif sur la reconnaissance d'utilité sociale

Nous avons demandé à Thierry Lucas, responsable du secteur culturel au CNVA, président du réseau des Agences Conseil des Entreprises Culturelles (AGEC), et directeur de l'AGEC "Premier Acte" à Poitiers, de nous donner son avis sur le principe de la reconnaissance d'utilité sociale et ses modalités de mise en œuvre.

« **D**u débat sur l'utilité sociale surgit, pour le secteur culturel, une nouvelle contrainte, un nouveau besoin d'explication de son rôle et de ses missions : est-il d'utilité sociale ? Vaste question. Ne faudrait-il pas parler surtout d'utilité sociétale, c'est-à-dire d'utilité pour la société, la collectivité ? Le terme d'utilité sociale est un peu réducteur et galvaudé, faisant souvent référence à l'action caritative, l'aide aux plus démunis ; dès lors, le débat avec le politique est faussé. Bon nombre de représentants de ministères "non dépensiers" comme la Justice, le Budget ou l'Intérieur nous répètent que nous sommes face à des situations d'urgence, et que par conséquent le secteur culturel, comme les autres, doit se réunir autour du politique pour privilégier l'objectif d'une réduction de la "fracture sociale". »

« Notre courant de pensée, celui des milieux culturels et socioculturels dont je témoigne au CNVA, défend une autre idée : le secteur culturel doit effectivement s'intéresser et agir sur la réduction de la fracture sociale, cependant, ses missions s'inscrivent dans une démarche plus large : accompagnement de la création artistique, conquête de nouveaux publics. »

« Son rôle est important. Car quels sont les actes de solidarité qui créent des traits d'union, ou amènent une réflexion sur les perspectives d'avenir, si ce n'est l'acte culturel, l'acte créatif, l'acte associatif ? Dans le cadre de l'aménagement du territoire dont on parle depuis une quinzaine d'années, on constate que des sites importants ont été restaurés et vivent aujourd'hui d'un contenu culturel avec une économie à dominante touristique.

Et dans les villes, des théâtres comme des centres socioculturels ont su établir des liens entre les vies de quartier et des démarches artistiques, et, plus généralement, participer et animer la vie de la cité. »

« De grandes réticences sur cette notion d'utilité sociale subsistent du côté de l'administration, en particulier Bercy, car imaginer le principe d'une reconnaissance quelconque crée nécessairement des devoirs et des obligations. Pour les structures associatives, cela supposerait une meilleure protection, une meilleure sécurité en matière de droit du travail, de droit fiscal.

Mais le ministère délégué au Budget ne semble pas prêt à ouvrir une porte en matière fiscale. "En effet, l'administration fiscale élabore actuellement une instruction qui vise à "clarifier" les critères de lucrativité appliqués au champ associatif, une clarification d'ailleurs radicale dans la mesure où elle crée un lien systématique entre l'assujettissement à la TVA et la soumission à l'impôt sur les sociétés - IS - et à la taxe professionnelle - TP -" (Lettre Info de nov. 96 - Premier Acte). Or la taxe professionnelle s'appuie sur la masse salariale, sur les investissements et sur la valeur ajoutée entre les prix d'achat et de vente, si bien qu'on peut vite arriver à des sommes très importantes.

Produire, diffuser un spectacle relève d'un acte de commerce, et crée donc systématiquement ce lien TVA/IS/TP.

Mais ce secteur étant non rentable par nature, s'il est taxé de façon plus importante, nous assisterons à une réduction sans précédent des budgets à la création, à la diffusion. La solution serait alors une augmentation du budget du ministère de la Culture, laquelle ne semble pas envisagée, et aurait le désavantage d'introduire une dépendance encore plus forte. »

« Le Budget, ou les organismes sociaux comme l'URSSAF, n'ont à notre sens pas compétence pour décider de l'utilité sociale d'une



association. S'ils acceptaient l'idée que celle-ci puisse être reconnue par des commissions en région, on pourrait sécuriser le champ associatif actuellement attaqué de toutes parts, en lui confirmant certaines déductions ou exonérations fiscales ou sociales. C'est à mon sens une urgence, car, actuellement, les appréciations de l'administration fiscale sont nuancées, divergentes ou opposées suivant les dossiers dans les différents départements, d'où d'extrêmes difficultés à y voir clair.

Bien sûr, ce "sceau" apposé par une commission régionale ne serait pas définitif, si par exemple l'administration fiscale découvrait des incohérences entre les propos présentés par l'association et la réalité de son action sur le terrain. »

« Les membres des commissions, nommés par les préfets, seraient composés : d'un magistrat du tribunal administratif, d'un représentant de l'administration fiscale, du délégué à la vie associative, d'un représentant du CNVA, de représentants du monde associatif, choisis parmi une liste couvrant tous les domaines d'activités, et de représentants des ministères concernés (DRAC entre autres).

Quant aux critères intervenant dans le jugement des commissions pour décider de l'utilité sociale d'une association, nous pensons que ceux-ci devront être liés à différents indicateurs, le CNVA les ayant déjà définis dans son "Avis sur l'utilité sociale des associations" publié en juin 1995. »

« Aujourd'hui, il est clair qu'au sein du groupe mixte, nous devons tout entreprendre pour aboutir à la création de ces commissions en régions, et à l'abandon du lien TVA/IS/TP. » ■

CONTACT

Thierry Lucas
3, place Prosper Mérimée
86000 Poitiers
Tél : 05 49 88 07 20
Fax : 05 49 88 12 60

Ne risque-t-on pas d'oublier les initiatives associatives émergentes ?

Pour Thierry Lucas, une reconnaissance d'utilité sociale pour les associations culturelles permettrait donc de les sécuriser. Elle serait plutôt une bonne chose.

Néanmoins, quelques avis qui ont pu nous être formulés par des acteurs de terrain révéleraient certaines craintes, en particulier pour toutes les associations émergentes.

- Faire ses preuves ?

En effet, le texte de loi précise bien, dès le début de l'article 22, que cette reconnaissance ne pourra être demandée "qu'à l'issue d'une période probatoire de fonctionnement d'une durée au moins égale à trois ans". Les associations nouvellement créées ne pourront donc bénéficier de mesures qui les auraient pourtant aidées à exister, se développer, créer de l'emploi.

Finalement, le texte de loi remue les fondements des soutiens apportés aux initiatives qui explorent de nouvelles voies pour répondre à des demandes localement repérées.

- Une question de confiance ?

Car généralement se forme un "cercle vicieux" duquel il conviendra un jour de sortir : les nouvelles initiatives ne sont pas encore assez crédibles pour qu'on leur fasse confiance, mais, si on ne leur fait pas confiance, jamais les moyens suffisants ne leur seront donnés pour qu'elles puissent devenir crédibles. Très souvent, les jeunes associations ne sont pas considérées comme suffisamment compétentes. Mais de quelles compétences

parle-t-on ? Notre sentiment est qu'au contraire les compétences les plus essentielles sont généralement présentes – compétences liées à formulation de projets, à l'organisation d'activités, à la mobilisation de bénévoles –. Les compétences manquantes seraient plutôt celles de l'administration et de la gestion, difficiles effectivement à structurer pour une association naissante et disposant de peu de moyens, mais que les partenaires institutionnels tendraient à considérer comme premières et fondamentales. Ne faudrait-il pas renverser cette tendance ? Soulager les initiatives en leur apportant des moyens financiers ou humains réglant ce problème plutôt que leur demander d'y répondre seules ?

- Les "nouvelles" associations seront-elles comprises et représentées ?

Autres questions, liées à la précédente. Dans les commissions supposées décider de la reconnaissance d'utilité sociale, les représentants du secteur associatif seront sans nul doute des représentants de réseaux structurés depuis plusieurs années voire plusieurs décennies, et déjà reconnus par les institutions. Chercheront-ils d'abord à défendre leurs intérêts, ou sauront-ils prendre en compte des initiatives aux démarches parfois radicalement différentes, voire à contre-courant, des leurs ?

Quant aux représentants des ministères dans ces commissions (Culture, Jeunesse et Sports, Santé...), ne seront-ils pas plus attentifs aux structures qu'ils ont déjà, eux-mêmes, reconnues depuis longtemps ?



A vos plumes !

S'interroger sur l'utilité sociale des associations culturelles, c'est aussi participer au débat sur la société de demain, ce qui suscitera sans doute des réactions chez nos lecteurs. Nous les invitons donc à nous les communiquer, et nous nous engageons à nous en faire l'écho dans notre publication et lors de nos contacts avec des représentants de l'administration.

Nous savons combien il est difficile, pour les acteurs culturels de "tous poils", de libérer du temps pour prendre du recul et formuler leur position. Mais chacun est en droit de se faire entendre dès lors que l'avenir commun est engagé.

De plus, notre volonté de faire de "Culture & Proximité" un forum permanent d'échanges d'opinions ne pourra prendre sa réelle dimension qu'avec votre concours.

Alors, à vos plumes !





BILAN ECONOMIE & PROGRAMMATION DES CAFES-MUSIQUES EN 1995

Que sont les cafés-musiques ?
Où sont-ils implantés ?
Quelles programmations ?
Combien d'entrées ?
Quel budget ?

À l'aide d'études chiffrées, de schémas synthétiques, d'analyses et d'entretiens, vous prendrez connaissance avec lucidité du fonctionnement des cafés-musiques, de leurs difficultés, de la complexité de leur gestion, mais aussi du rôle important qu'ils jouent dans la vie culturelle et sociale locale.

Le « Bilan Économie & Programmation des cafés-musiques en 1995 » offrira au lecteur novice en la matière une vision précise du réseau des cafés-musiques, et sera pour le lecteur averti un outil de travail précieux dans la conduite de ses projets.

CONTACT

OPALE
Tél : 01 45 65 2000
85 Francs

Partagez vos expériences !

À la demande de nos lecteurs, nous ouvrons cette nouvelle rubrique d'appels à échanges d'idées et d'expériences. Nous l'inaugurons avec Philippe Schlienger du CREA à Kingersheim (voir "Culture & Proximité" n°1, p.19) qui, le premier, nous a encouragé dans cette voie.

"Dans ma ville...ma rue"

Le CREA fait partie des 22 sites pilotes choisis par le ministère de la Culture en matière d'éducation artistique. Dans ce cadre, il développe un projet culturel autour de la perception de l'environnement urbain s'étalant sur les années 96-97-98 et s'adressant aux enfants de 6-11 ans.

Présentation du projet

« La ville est source inépuisable d'expressions, de signes, lieu de vie, territoire d'échanges, lieu de création mais aussi d'histoire et de mémoire, espace en permanente transformation et évolution. Notre approche consiste à faire découvrir aux enfants la richesse de l'espace urbain, à lui apprendre à le construire et à comprendre sa ville et ses habitants.

Moyens

Plusieurs rencontres d'initiation à l'environnement urbain dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques (découverte et connaissance de la ville comme milieu de vie) seront organisées. L'ensemble de ces interventions permettront la réalisation d'épreuves, de croquis, de dessins, de photos, de maquettes, etc., qui serviront à l'élaboration de documents, de livres d'images, de traces, véritables objets artistiques et supports pédagogiques pour d'autres classes, écoles ou lieux culturels.

Exemple d'atelier et partenariat

Cette année, nous avons travaillé avec "l'Atelier des enfants" du Centre Georges Pompidou sur le thème de l'approche photographique du paysage urbain avec Boris Tissot (photographe) et Jean-Noël Blanc (poète). Depuis mai 96, en partenariat avec les

laboratoires Kodak, l'Atelier des enfants propose à des jeunes de 6 à 11 ans de six communes françaises de photographier leurs villes sous forme de séances de création.

Pour l'année 1996 : Cagnes-sur-Mer, Lille, Fontenay-sous-Bois, district du Puy-en-Velay, Kingersheim et Porto-Vecchio, choisies pour leurs différences et leurs diversités.

Cette approche du paysage urbain par la photo permet aux enfants de se familiariser avec l'histoire de leur territoire, mais aussi de découvrir la ville secrète, insolite...

C'est rendre compte de la complexité de ce réel multiple, fragmentaire et subjectif qu'est la ville. Acteurs d'un projet à construire, les enfants s'approprient leur ville en apprenant à regarder, à choisir leur point de vue.

Appel

Le CREA lance un appel à tous ceux qui portent des projets ou auraient réalisé des expériences sur ce thème, pour échanger avec eux des réflexions et des contacts : coordonnées et C.V d'artistes susceptibles d'intervenir, expositions existantes en rapport avec ce thème, etc.

Au delà de ces échanges, le CREA envisage la possibilité d'instaurer des partenariats avec tous ceux qui développent un projet culturel similaire. »

Petites annonces

Offre d'emploi

Depuis 1983, l'association Ampli gère des locaux de répétition (180 adhérents utilisateurs). Responsable d'un centre info rock, elle dispense des cours d'instruments et organise des concerts.

L'AMPLI, soutenu par la ville de Pau et la DRAC Aquitaine, se développe : construction de nouveaux locaux adaptés incluant une petite salle de diffusion. L'AMPLI recherche aujourd'hui son (sa) coordinateur (trice) chargé du développement et de la gestion de la structure : fonctionnement quotidien, montage d'actions particulières, extension des partenariats...

Il (elle) devra se prévaloir de réelles connaissances techniques (administration, réglementations, formation...) et de bonnes capacités relationnelles.

Embauche prévue pour début 97. Adresser lettre de motivation et CV à :
AMPLI Pierre Lacoue
Domaine de Sers
64000 PAU

Demandes d'emploi

Jeune diplômée - Maîtrise A.E.S. -, passionnée par la culture, active, motivée, esprit d'initiative, recherche poste "multi-fonctions" (comptabilité, gestion, relations publiques, secrétariat...) afin d'obtenir une réelle expérience et s'investir dans ce domaine.

Marielle Woll
02 38 75 08 46
01 42 22 05 94

Jeune femme très dynamique chargée pendant 3 ans de l'organisation et de la promotion des manifestations artistiques au centre culturel français de Jakarta (Indonésie) recherche un poste similaire en région parisienne. Très bonne maîtrise de tous les logiciels de P.A.O. Conceptions et réalisations graphiques nombreuses.

Tél / fax : 01 45 49 97 07

Jeune diplômée Sup de Co (Bac + 5), bonnes connaissances en droit public, passionnée par le domaine culturel souhaite s'investir dans une mission de type suivant : évaluation des pratiques et besoins culturels, audit d'une structure, coordination de manifestations... Expériences dans le milieu associatif, maîtrise de l'informatique et de deux langues étrangères.

Emmanuelle Kponton
127, rue Brûle-Maison
59000 Lille
Tél : 03 20 57 22 86

Recherche d'un lieu d'accueil

L'association "Ateliers Chansons 92" cherche un lieu pour l'accueillir plusieurs heures par semaine.

Son activité : apprendre à écrire des chansons sans se ruiner. Auteurs ou compositeurs, débutants ou avancés, chacun y trouvera sa place. L'atelier est animé par Bruno Romary, auteur-compositeur-arrangeur, ex-stagiaire des rencontres d'Aftaffort avec Francis Cabrel.

Pour tout renseignement,
composez le : 01 47 29 13 50

Demande de stage

Homme venant de la nébuleuse "médiacommunication", devant ouvrir l'an prochain un café-bar avec animations musicales et autres, cherche un établissement similaire, en région parisienne de préférence, où effectuer un stage de 3 mois (intégralement pris en charge par le FNE cadre) pour apprendre sur le terrain les B.A-BA du métier.

Philippe De Warren
31, rue Bayen
75017 Paris

Culture & Proximité

La Lettre "Culture & Proximité" est réalisée par l'association OPALE, avec le soutien financier :

- de la Délégation au Développement et aux Formations du ministère de la Culture
- de la Délégation Interministérielle à la Ville



Direction de la publication :
Bruno Colin

Comité de rédaction :
Luc de Larminat, Réjane Sourisseau
Bruno Colin

Ont collaboré à ce numéro :
Catherine Lucchessi, Jérôme Lefebvre, Aurélia Hannagan

Correction :
ARTEXT

Commission paritaire : en cours
ISSN : 1253 - 0816

Conception maquette, mise en page :
Pierre Henri Fabre

Maquette de couverture :
Philippe Gallier

Photographie de couverture
La Pointe du Raz : Le Doare
Lecture poétique : Philippe Renault
Bateau (bandeau Région Bretagne) André Goarin

Imprimerie :
COMPÉDIT BEAUREGARD

Abonnements :
4 numéros trimestriels et 2 hors série
Particuliers : 280 F
Collectivités locales, organismes, sociétés : 350 F
Etranger : 330 F & 410 F

Dépôt légal : décembre 1996

Reproduction interdite sans l'autorisation de la revue

opale Editions
46, rue des cinq diamants 75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 2000 • Fax : 01 45 65 2300
organisation pour projets alternatifs d'entreprises

Consacrée à des témoignages et des échanges de points de vue, la lettre trimestrielle "Culture & Proximité" se veut un instrument de liaison entre tous ceux qui ont fait le pari de placer l'expression artistique au centre des projets de développement local dans nos quartiers de villes et dans nos villages.

Elle apporte des outils de réflexion et d'action aux élus, représentants de l'Etat, entrepreneurs et professionnels de la culture, travailleurs sociaux... et citoyens curieux.

Chaque saison...

- ▶ **RÉGIONS**
Des lieux vivants, des initiatives culturelles inédites
- ▶ **DOSSIERS**
Les liens culturels au cœur des mutations humaines et socio-économiques
- ▶ **DÉBATS**
Entre lois et pratiques, recherches de nouvelles perspectives

Avec des colonnes réservées à vos avis et réflexions, des artistes en lumière, des informations pratiques, des annonces.

Et chaque année...
2 hors-série thématiques

Je m'abonne à la lettre "Culture & proximité" et recevrai les n°1 à 4 + deux hors-série.

TARIFS (TTC)

Institutions, organismes, sociétés 350 F
Particuliers 280 F

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____ Fax : _____

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité ou profession : _____

Si l'adresse de facturation est différente, veuillez nous le préciser

Cette offre concerne la France métropolitaine. Pour d'autres cas, nous consulter.

Village
N° 23
NOV.
DEC.
1996
30 F

Village

LE MAGAZINE DE L'ACTEUR RURAL

**Les mini-
crêneaux
pour vivre
au pays**



PETITES ANNONCES

4 pages pour
vos projets

FICHES PRATIQUES

- Etre pluriactif
- Acheter une
vieille maison

PAYS

Quel horizon
pour les
Ballons d'Alsace?

opale

— Editions

46, rue des cinq diamants - 75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 2000 • Fax : 01 45 65 2300

organisation pour projets alternatifs d'entreprises